

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

0 Seine-Saint-Denis

**Mobiliser l'ensemble des forces
pour un numérique au service
de la lutte contre les inégalités**

6, 7 et 8 décembre 2021

**Partenariats et logiques d'hybridation :
comment s'organisent des actions de
médiation numérique inédites ?**

 Avec le regard d'expert de **Julien
Talpin** sur les enjeux de mobilisation
politique dans les quartiers populaires

#14 LES CARNETS
NEC[S] LOCAUX

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

 @NumeriqueEnCommuns
 @NumEnCommuns

Les événements Numérique En Commun[s] – NEC réunissent de larges communautés pour construire les outils partagés de l'inclusion numérique, penser les évolutions des usages numériques, structurer une gouvernance et des systèmes vertueux au service de l'intérêt général, des territoires et de celles et ceux qui y vivent.

Ils s'articulent autour d'une dynamique nationale et locale à travers des événements organisés partout en France tout au long de l'année, et ce depuis 2018, par les divers actrices et acteurs qui luttent contre l'exclusion et pour la solidarité numérique, l'accès aux droits, les communs, l'insertion professionnelle et la diffusion d'une culture numérique ouverte, éthique et durable.

Depuis 2018, NEC national est porté par le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif la MedNum et Futur Composé, filiale de l'association d'intérêt général avec pour objectif l'éducation aux médias, Fréquence Écoles.

L'événement national 2022 a eu lieu au stade Bollaert-Delelis à Lens les 28 & 29 septembre 2022.

Cette cinquième édition a permis de partager de bonnes pratiques entre professionnelles et professionnels et de créer des ressources communes pour défendre un numérique d'intérêt général.

POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous sur le site internet :
www.numerique-en-communs.fr



Ce carnet est mis à la disposition du public sous Licence Ouverte / Open Licence



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires



SOCIÉTÉ
NUMÉRIQUE

LA-MEDNUM



Édito

¹ Voir : agence-cohesion-territoires.gouv.fr/societe-numerique-55.

² Voir : revueladeferlante.fr/wp-content/uploads/2021/02/ladeferlante_orthotypo.pdf.

Le document que vous tenez entre vos mains est un « Carnet NEC ».

Il s'agit d'un document qui témoigne à la fois d'une dynamique locale autour du numérique d'intérêt général, mais qui cherche également à rendre compte d'une enquête au long cours sur les conditions de déploiement d'un numérique éthique, durable et encapacitant en France hexagonale et d'outre-mer.

Numérique en Commun[s] est un dispositif ouvert à toutes et à tous, mobilisable par celles et ceux qui souhaitent créer un temps de réflexion et de travail en commun sur leur territoire. Il a donné naissance à plusieurs dizaines de NEC locaux organisés sur l'ensemble du territoire français, tous co-financés par le Programme Société Numérique de l'ANCT¹.

Les Carnets NEC visent à documenter l'ensemble de ces événements organisés partout en France. La compilation de ces carnets permet :

- ▶ d'avoir une connaissance plus fine des activités et stratégies en cours;
- ▶ d'analyser à quelles conditions le numérique peut être considéré comme démocratique et relevant de l'intérêt général;
- ▶ de mettre en évidence les bonnes pratiques dans chaque territoire, tout en incarnant les orientations prises par la stratégie nationale pour un numérique inclusif.

Bonne lecture!

L'équipe des Carnets NEC[S] Locaux

Note à l'attention de la lectrice et du lecteur

Dans ce carnet, nous avons décidé d'adopter les principes de l'écriture inclusive. Par ce choix, nous voulons montrer qu'en utilisant cette forme rédactionnelle, il est possible de contenir les stéréotypes de genre, d'assurer une meilleure représentation des femmes dans la langue et d'éviter leur enfermement dans un répertoire restreint de rôles et de situations, limitant de fait leurs possibilités d'être et d'agir.

Nous sommes conscients et conscientes que certains marqueurs typographiques de l'écriture inclusive, comme le point médian, peuvent perturber la lecture, notamment pour les personnes dyslexiques, les personnes aveugles ou malvoyantes utilisant des logiciels de synthèse vocale, les personnes en apprentissage ou en difficulté avec la langue écrite. De ce fait, nous avons fait le choix d'employer les doublets (« les citoyennes et les citoyens »), de favoriser le recours aux noms de métiers ou titres au féminin (en privilégiant les mots historiques comme « autrice » et « chercheuse » plutôt que les néologismes « auteure » et « chercheuse ») et d'adopter une règle longtemps en vigueur en français : l'accord de proximité (« toutes celles et ceux » ; « les articles et tribunes publiées »).

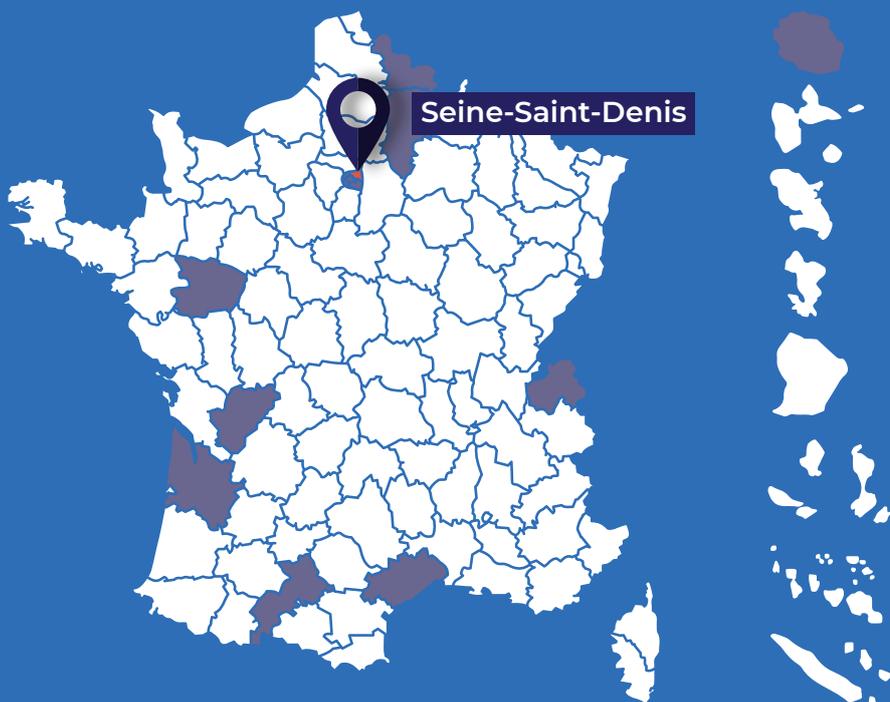
Pour arrêter ces choix typographiques, nous sommes notamment inspirées de la charte publiée par la revue féministe La Déferlante².

#12

LES CARNETS
NEC[S] 2021

Les évènements NEC locaux

en 2021



- NEC SUD CHARENTE : du 28 au 29 janvier 2021
- NEC MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ : 1er avril 2021
- NEC BORDEAUX MÉTROPOLÉ : 26 et 27 août 2021
- NEC OCCITANIE : 27 septembre 2021
- NEC MAINE-ET-LOIRE : 29 octobre 2021
- NEC LA RÉUNION : 17 et 18 novembre 2021
- NEC ESSONNE SUD SEINE-ET-MARNE : 25 novembre 2021
- NEC HAUTE-SAVOIE : 26 novembre 2021
- NEC HAUTS-DE-FRANCE : 30 novembre 2021
- **NEC SEINE-SAINT-DENIS : du 6 au 8 décembre 2021**
- NEC SAMBRE-AVESNOIS-THIÉRACHE : 14 au 17 décembre 2021

POUR EN SAVOIR PLUS :
numerique-en-communs.fr

Sommaire

- 01** **Édito**
- 04** **Fiche d'identité
NEC 2021**
- 07** **Le mot des organisatrices
et des organisateurs**
- 09** **Replongez dans
l'événement NEC**
- 11** **Reportage(s)**
Du BAFA à la médiation
numérique : l'association Agir
Ensemble à Drancy
- 14** **Reportage(s)**
Coordonner et co-construire
l'offre en médiation numérique :
le schéma numérique territorial
de Grand Paris Grand Est
- 19** **Reportage(s)**
Faire se rencontrer
la médiation numérique,
le design et le handicap
- 22** **Reportage(s)**
Du rugby à la médiation
numérique : le Rugby
Olympique de Pantin
- 24** **Eclairage(s)**
Les démarches partenariales
pour une médiation numérique
« orientée solution »
- 32** **Découvrez le carnet
NEC National 2021**
- 34** **Regard d'expert**
Julien Talpin
- 40** **Hyperliens**
Lancement de la saison 2
d'Hyperliens : le monde d'après
est déjà là
- 42** **Ressources
NEC National 2021**
- 44** **Les dispositifs
Société Numérique**
- 46** **Lexique**
- 50** **À propos
de ce carnet**
Le mot du Programme
Société Numérique
de l'ANCT
- 54** **Crédits**

FICHE

D'IDENTITÉ

NEC

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S] SEINE-SAINT-DENIS : VERS UN NUMÉRIQUE INCLUSIF, ATTRACTIF ET VERTUEUX.

Le Hub territorial pour un numérique inclusif Francil'IN a organisé les 6, 7 et 8 décembre 2021, en Seine-Saint-Denis, un événement NEC autour des enjeux de l'inclusion numérique, avec le soutien de ses partenaires et de ses membres fondateurs. Cet événement s'adressait aux parties prenantes locales de l'action sociale et de la médiation numérique et, plus largement, de l'Île-de-France.

À l'image de l'ensemble des événements Numérique En Commun[s] locaux, l'objectif de ce NEC était de penser et de construire des moyens pour réduire les inégalités d'accès et d'usages au numérique pour les 1,6 millions de séquanodionysiens, et de promouvoir un numérique répondant aux enjeux territoriaux de la Seine-Saint-Denis.

Bonne lecture !



3 ENSEIGNEMENTS CLÉS DE CE NEC

- ▶ L'accompagnement du Programme Société Numérique de l'ANCT et les partages d'expériences de certaines actrices et acteurs du réseau, notamment le Hub territorial pour un numérique inclusif Occitanie RhinOcc et celui d'Auvergne Rhone-Alpes Hinaura
- ▶ L'organisation d'un événement professionnel est nécessaire afin de créer du lien entre l'équipe, les membres fondateurs du Hub Francil'IN et faire réseau avec les actrices et acteurs de l'inclusion numérique.
- ▶ La diversité des publics et la pluralité des sujets du NEC 93 a permis de réfléchir, de travailler et d'appréhender les enjeux du numérique inclusif de manière différente. Ceci a notamment permis de faire émerger de nouvelles pistes de réflexion et de collaboration pour réduire les inégalités numériques dans les territoires.

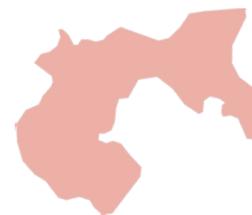
2 NOUVELLES COLLABORATIONS AU SERVICE D'UN NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ▶ Participation à un appel à projet de la Banque des Territoires sur le « Numérique Inclusif, Numérique Éducatif » avec un consortium d'actrices et d'acteurs, notamment le Hub territorial pour un numérique inclusif des Hauts-de-France, Les Assembleurs.
- ▶ Organisation d'un NEC régional en 2022 avec les nouveaux membres du Hub (POP, Emmaüs Connect, Siana et Evryware) à la suite de l'ouverture du Hub Francil'IN en 2021 pour couvrir l'ensemble des départements franciliens

3 CHANTIERS EN COURS SUR LES THÉMATIQUES DU NUMÉRIQUE INCLUSIF

- ▶ Création de journées de sensibilisation aux enjeux du numérique inclusif en Seine-Saint-Denis organisées par Profession Banlieue et le Hub Francil'IN en avril et mai 2022 - dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- ▶ Déploiement de formations à l'outil cartographique du Hub Francil'IN afin d'orienter les publics vers des lieux de médiation numérique qui répondent à leur besoin, dans le cadre d'une convention avec la Préfecture pour l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis
- ▶ Réalisation de guides afin d'outiller les professionnelles et professionnels du département aux 6 grands sujets de l'inclusion numérique dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis :
 - ▶ La connaissance des grandes actrices et acteurs publics sur le territoire
 - ▶ Les principaux besoins en accompagnement numérique des publics du département
 - ▶ Les formats et les lieux d'inclusion numérique dans le département
 - ▶ L'appropriation de l'outil d'orientation des structures de médiation numérique actives en Seine-Saint-Denis du Hub Francil'IN
 - ▶ Les offres de financements existants pour faciliter la pérennisation des actions d'inclusion numérique
 - ▶ Les offres existantes visant à s'équiper et se connecter, notamment pour les publics précaires.

Le mot des organisatrices et des organisateurs



Créé en 2019, le Hub Francil'IN est un des quinze hubs territoriaux pour le numérique inclusif, les têtes des réseaux régionales. Les hubs ont été initiés par la Banque des Territoires dans le cadre de la Stratégie nationale du numérique inclusif impulsée par le programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Le Hub territorial pour un numérique inclusif en Ile-de-France est piloté par l'association Francil'IN dont le collectif de gestion est constitué de six partenaires fondateurs : l'ASTS (Association Sciences Technologie Société), Emmaüs Connect, Evryware, l'association ICI (Innovons pour la Citoyenneté sur Internet), POP Ile-de-France et Siana.

Acteur de l'inclusion numérique, le Hub Francil'IN accompagne, développe et consolide les stratégies numériques au service de l'humain et des territoires d'Ile-de-France.

Les principaux services de Francil'IN concernent la formation des professionnels et des aidants numériques, l'accompagnement du déploiement de pass numériques ou d'autres dispositifs d'inclusion numérique auprès de collectivités partenaires, et le développement et l'accompagnement de stratégies territoriales favorisant la réduction des inégalités numériques.

L'événement NEC 93 s'est inscrit, initialement, dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis afin de structurer et de renforcer les

actions d'inclusion numérique dans ce territoire. Au total, 8 partenaires se sont mobilisés pour cette première édition : Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, La Préfecture de Seine-Saint-Denis, La Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis, La Métropole du Grand Paris, La MAIF, Le Groupe La Poste et Orange. Le NEC 93 a également été organisé avec l'appui d'une vingtaine d'acteurs locaux de Seine-Saint-Denis.

Le NEC 93 s'est tenu en présentiel à Montreuil les 6, 7 et 8 décembre 2021 à la Marbrerie. Cet événement a été inauguré par Cédric O, ex Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques qui a encouragé l'ensemble des acteurs à se mettre « autour de la table pour structurer une réponse territoriale et coordonnée, avec des outils, des référentiels, et des modules de formations partagés ».

La crise sanitaire et sociale du COVID-19 a révélé que les besoins sont immenses en matière d'accompagnement aux usages numériques, d'équipement informatique et de connexion. D'autant plus dans certains territoires, comme en Seine-Saint-Denis, où les populations connaissent une grande précarité. Le numérique peut être un vecteur d'insertion et de mobilité sociale et économique en Seine-Saint-Denis, notamment en accompagnant les personnes éloignées du numérique au travers de dispositifs spécifiques (Pass numérique, Conseillers Numériques France Services, Aidants Connect...) et



des actions départementales. Le travail engagé par de nombreux acteurs du territoire montre tout autant la créativité des actions déployées que l'ampleur des tâches qu'il reste à accomplir pour réduire les inégalités numériques dans ce département.

Ainsi, les objectifs du NEC 93 étaient de valoriser et renforcer les dynamiques territoriales, et de contribuer au développement d'un numérique inclusif, attractif et vertueux en Seine-Saint-Denis. La coordination territoriale est nécessaire afin de parvenir à mieux intégrer et autonomiser les personnes éloignées du numérique dans une société qui tend à se digitaliser.

Pour répondre aux problématiques de ce département, nous avons choisi d'aborder quatre grandes étapes thématiques en proposant des temps de sensibilisation et d'échange aux professionnelles et aux professionnels :

L'action sociale et l'inclusion numérique

L'amélioration des connaissances des professionnels de l'action sociale et de l'insertion est nécessaire afin de mieux orienter les publics qui ont des besoins en médiation numérique, notamment connaître les dispositifs d'accompagnement existants.

L'inclusion numérique dans les territoires

La pluralité d'acteurs qui interviennent auprès des publics dans le domaine de l'inclusion et de la médiation

numérique rend difficile la visibilité des lieux et des actions en Seine-Saint-Denis. Il semble nécessaire de structurer et renforcer les actions pour réduire les inégalités socio-numériques et territoriales.

Le numérique responsable et durable

La sensibilisation des différentes parties prenantes territoriales aux enjeux d'un numérique responsable et durable est primordial dans le contexte actuel. Cela a permis de mettre en lumière des bonnes pratiques existantes en matière de numérique responsable, notamment en ratifiant les premières bases d'une structuration de cette filière en Seine-Saint-Denis.

Vers un numérique inclusif, attractif et vertueux

Les trois premières thématiques ont permis de se questionner pour ensuite trouver collectivement des solutions locales pour parvenir à un numérique inclusif, attractif et vertueux (usages numériques, métiers, bonnes pratiques et gouvernance locale etc...).

Ce NEC local a permis aux acteurs de la Seine-Saint-Denis de se rencontrer, d'échanger, de réfléchir et de travailler collectivement à la structuration d'un numérique inclusif en Seine-Saint-Denis.

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué et/ou participé à cette première édition.

**L'équipe « NEC local »
du Hub Francil'IN**

Replongez dans l'événement NEC

Seine-Saint-Denis : 6, 7 et 8 décembre 2021

NEC 93, LE PREMIER ÉVÉNEMENT NUMÉRIQUE INCLUSIF, ATTRACTIF ET VERTUEUX EN ÎLE-DE-FRANCE !

- ▶ Mettre en lumière les enjeux du numérique et les initiatives locales
- ▶ Impulser, par le biais de synergies, de nouveaux axes de collaboration afin de développer et de mutualiser les projets d'inclusion numérique en Seine-Saint-Denis.
- ▶ Favoriser l'autonomisation numérique des citoyennes et des citoyens de la Seine-Saint-Denis

3 JOURS DE PROGRAMMATION

4 THÉMATIQUES

4 TABLES RONDES

PLUS DE 10 ATELIERS

1 KEYNOTE

**PLAYLIST
DU @ HUBFRANCILIN**



Co-organisons l'inclusion numérique en Île-de-France.

youtube.com/playlist?list=PLIHWF_ICQJTY-Bh0fDhPJlcX6EGn9GhP5

REPLAYS DU NEC 93



Présentation de l'événement

youtu.be/jd4Rc8th-LM

Travailler et Apprendre Ensemble à Noisy-le-Grand

youtu.be/3dRbw5qUV48

La Maison Montreau à Montreuil

youtu.be/xKi6Z1FO0p4

La Maison de l'Emploi à Aulnay-Sous-Bois

youtu.be/UVcsDaYLpUc

Maison de Quartier des Courtilières à Pantin

youtu.be/XiDNxYgJRpQ

Cité Tech à Rosny-sous-Bois

youtu.be/SWOrCwl-xSQ

Un carnet pour explorer la mobilisation des citoyennes et des citoyens sur les enjeux de l'inclusion numérique

Le NEC Seine-Saint-Denis a été suivi pour l'équipe des carnets Numérique en Commun[s] par Claire Richard, auteur et journaliste et Clément Mabi, chercheur en sciences de l'information et de la communication. Au regard des sujets qui sont ressortis lors des échanges, nous avons décidé de consacrer ce carnet NEC à la question, très large, de la mobilisation des citoyennes et des citoyens sur les enjeux de l'inclusion numérique

Dans ce carnet, vous trouverez une série de quatre articles qui donnent à voir les initiatives du territoire qui ont été présentées durant le NEC ainsi qu'un article d'éclairage sur les enjeux qui ont été évoqués lors du Numérique En Communs Seine-Saint-Denis.

Deux articles reviennent sur des initiatives séquanodionysiennes qui se saisissent de la médiation numérique et l'hybride avec d'autres types d'actions : apprentissage du permis de conduire, passage du BAFA, inscription à un club de rugby.

Un autre développe comment des associations de Seine-Saint-Denis s'emparent des opportunités qu'offre le croisement de ces secteurs d'activités.

Le troisième article de la série présente les enjeux de la cartographie des initiatives autour de la fragilité numérique et les façons dont ces dernières sont à même de construire du lien et du réseau entre des initiatives isolées sur les territoires.

Deux articles complètent ce carnet. Le premier revient en détail sur les difficultés de l'administration à se mettre à portée de toutes et tous, y compris des citoyennes et des citoyens les plus en difficulté. Le second est un entretien avec Julien Talpin autour de la question des mobilisations politiques dans les quartiers populaires en France où il est notamment question d'encapacitation au et par le numérique.

Bonne lecture!

François Huguet,
coordinateur des carnets NEC[S].



Crédits photographiques : Agir Ensemble — DR

Reportage

Du BAFA à la médiation numérique : l'association Agir Ensemble à Drancy

Entretien : Claire Richard

L'association Agir Ensemble, basée à Drancy, existe depuis 2009. Elle accompagne des publics en situation de fragilité sociale et professionnelle, en proposant des actions de formation et d'insertion. Elle est auto-école associative et organisme de formation. Ses activités sont nombreuses : formation aux métiers de l'animation, au permis de conduire, insertion professionnelle via un partenariat avec la SNCF, etc. Et depuis peu, médiation numérique, avec le dispositif La Souris apprivoisée. Association de terrain, Agir Ensemble est emblématique d'une certaine façon de venir à la médiation numérique : par les lacunes et les besoins concrets constatés sur le terrain. Entretien avec son fondateur, Idriss Niang.

Quel est le point de départ de la création de l'association ?

Idriss Niang : Je travaillais à l'époque comme assistant d'éducation et animateur, et j'étais régulièrement confronté à diverses problématiques auxquelles je ne pouvais pas répondre, parce que les démarches que je pouvais faire étaient toujours limitées. J'ai donc créé l'association. Au début, on travaillait sur des questions de vivre-ensemble, mais on s'est vite aperçu qu'on devait travailler autour de l'emploi et de la formation. On a commencé par mettre en place des formations

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animatrice et d'Animateur). On avait lancé cette action pour 20 jeunes : ils sont aujourd'hui des milliers à l'avoir passée avec nous.

Quand avez-vous lancé des actions de médiation numérique ?

On avait mis en place une formation autour du permis de conduire, intitulée « Cent permis pour les sans permis », qui avait attiré beaucoup de monde, notamment des mères de familles monoparentales. Et on s'est aperçu que certaines maîtrisaient le code de

Zoom sur...

LE LOGICIEL PRONOTE, DIFFICULTÉ INVISIBLE POUR LES FAMILLES

Pronote est un logiciel utilisé par les enseignantes et les enseignants, pour gérer les absences, les notes... et qui permet aux parents de suivre la scolarité de leurs enfants. Pronote, qui peut s'installer sur un ordinateur ou un téléphone, suppose une certaine maîtrise de l'outil numérique. Ainsi, Idriss Niang rapporte qu'il voit de nombreuses familles en difficulté face à Pronote, ou qui ne l'utilisent simplement pas. « Certaines familles découvrent au bout d'un trimestre que leur enfant est absentéiste, ou qu'il pose des problèmes en cours... Or elles pensaient que puisque l'école ne les appelait pas, c'était que tout allait bien ! » Sur le terrain, Idriss Niang a identifié un réel nœud autour de ce logiciel, imposé « d'emblée » sans accompagnement pour les parents éloignés du numérique. « En général, Pronote est présenté lors de la réunion de rentrée en 6^e, où sont présents les professeurs, les parents et les enfants. Le professeur principal ou le conseiller d'éducation présente Pronote et prévient que beaucoup de choses vont passer par ça. Sur une centaine de familles présentes, vous en avez peut-être trente ou quarante qui vont être en difficulté face à l'outil. Mais elles n'oseront jamais le dire publiquement : c'est impossible, devant une centaine de personnes ». La question de l'accès au numérique pour la scolarité s'est reposée pendant le confinement : « L'Éducation Nationale envoyait les devoirs par mail ! » s'étrangle Idriss Niang. « Très clairement, on a un pourcentage d'élèves qui n'ont pas suivi les cours pendant le confinement. Heureusement qu'en Seine-Saint-Denis, on a des profs vraiment engagés, qui sont transformés en facteur pour aller distribuer les devoirs des enfants. »

la route, mais échouaient à l'examen, parce qu'elles ne savaient pas se servir de l'ordinateur. Je me souviens d'une dame qui me disait : « Il y avait la souris, je ne savais pas ce que c'était, ça partait dans tous les sens » : là, j'ai réalisé qu'elle ne maîtrisait pas l'outil. Mais ces actions se sont surtout développées pendant le confinement. On s'est alors aperçu à quel point c'était compliqué pour les personnes qui n'avaient pas accès au numérique. On a défini des critères et on s'est dit qu'on allait faire comme l'État, le département, la région, et leur donner une tablette ou un ordinateur.

Grâce à un partenaire, on a pu acheter une centaine de tablettes qu'on a pu passer à ces mères de famille. Là, on s'est rendu compte que pour certaines de ces mères, l'outil ne suffisait pas : il leur manquait aussi la méthode. On ne réduit pas la fracture numérique en distribuant juste un ordinateur : on a donc commencé à mettre en place des formations, comme « La Souris Apprivoisée ». C'est une formation de base sur l'usage de l'ordinateur : comment allumer un ordinateur, l'éteindre, aller sur un navigateur de recherche, écrire en gras, en italique, percevoir les demandes d'emploi... Ou encore aller sur le logiciel Pronote (voir encadré).

Est-ce que vous faites remonter ces difficultés, sur Pronote notamment, auprès des collèges et des lycées ?

J'ai créé mon association pour éviter de faire face à la lourdeur administrative. Je peux faire remonter l'info, mais la personne à qui je la transmettrai ne sera pas décisionnaire et devra à son tour faire remonter ça au politique. Le temps que le politique prenne acte et mette quelque chose en place, il peut se passer des mois, pendant lesquels la problématique aura peut être changé.

« Nous avons mis en place des actions pour obtenir des permis de conduire, car l'absence de permis de conduire est un problème à l'échelle nationale. Pour moi, le numérique, c'est pire : on est en marge de la société si on n'est pas dedans. »

Idriss Niang, fondateur de l'association Agir Ensemble



Quels sont les besoins que vous repérez, parmi les personnes que vous accueillez ?

Le besoin de pouvoir faire ses démarches personnelles et l'emploi. Dans les deux cas, le numérique est indispensable. Pour postuler aujourd'hui, on doit avoir un CV, une lettre de motivation et une boîte mail, c'est le b.a.-ba. De même, sans le numérique, on ne peut pas réactualiser ses droits au RSA, accéder à AMELI, à la Sécurité Sociale... A la Sécurité Sociale, il y a des médiateurs, mais ils sont 3 ou 4 pour une centaine de personnes. Il faut prendre un ticket, attendre... alors que si on maîtrise l'outil, on est autonome. « C'est la liberté. Avant on était en prison », dit une dame qu'on accompagne. La comparaison est forte, mais parlante. Sans cette connaissance du numérique, on doit toujours faire appel à quelqu'un. Nous avons mis en place des actions pour obtenir des permis de conduire, car l'absence de permis de conduire est

un problème à l'échelle nationale. Pour moi, le numérique, c'est pire : on est en marge de la société si on n'est pas dedans.

Quels partenariats avez-vous mis en place sur les questions de médiation numérique ?

On travaille avec le département, qui nous a identifié par nos actions de terrain. Après une première rencontre, le département nous a suggéré de candidater pour leur appel à projet autour du numérique. Ensuite, ils nous ont présenté beaucoup d'autres acteurs du territoire, avec lesquels on essaie de créer des synergies. Sur le numérique, on est vraiment sur la formation de base. C'est très nouveau pour nous : on s'est juste adaptés à une demande qu'on a constaté sur le terrain. Si on a des gens qui souhaitent se spécialiser, on va pouvoir les orienter vers d'autres structures, et c'est dans ce cadre-là qu'on peut faire des partenariats. **CR**



Crédits photographiques : Agir Ensemble — DR



Reportage

Coordonner et co-construire l'offre en médiation numérique : le schéma numérique territorial de Grand Paris Grand Est

Entretien : Claire Richard

Hermione Le Moigne est chargée de développement territorial au sein du Service Politique de la structure intercommunale Grand Paris Grand Est. Elle a coordonné des travaux de mise en réseau et de cartographie des actrices et acteurs de la médiation numérique. Pour les Carnets NEC, elle revient sur l'intérêt de la démarche cartographique en médiation numérique, dans un territoire où les besoins sont spécifiques et importants.

Qu'est-ce que Grand Paris Grand Est ?

Hermione Le Moigne : C'est un Établissement Public Territorial (EPT), une structure intercommunale qui regroupe 14 Communes de Seine-Saint-Denis. Cet EPT compte 11 quartiers en

politique de la ville (QPV) répartis sur 7 villes. Grand Paris Grand Est n'a pas de contrat de ville territorial mais 5 contrats de ville communaux (Gagny, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Villemomble) et un contrat intercommunal (Clichy-sous-

Bois/Montfermeil), signés en 2015 (Un contrat de ville est un document partenarial qui pose les objectifs de développement des quartiers, en se basant sur un diagnostic partagé par les acteurs locaux sur 3 piliers, social, économique et urbain). Par ailleurs, un Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PER) a été signé le 6 novembre 2019 entre l'État et les 7 Communes sur la thématique de l'emploi, l'insertion, la formation et du développement économique.

Quelles sont les spécificités en termes d'accès au numérique de Grand Paris Grand Est ?

Avant de parler des spécificités territoriales, il est important de préciser que nous avons mené nos travaux sur les 7 Communes en politique de la ville. Lors de l'élaboration du PER, les acteurs (EPT, Villes, services et opérateurs de l'Etat, associations, conseils citoyens, bailleurs sociaux, établissements scolaires, CAF, Pôle emploi, Missions locales...) ont identifié le numérique comme un enjeu majeur de développement territorial et un levier essentiel à l'autonomisation et l'employabilité des habitants des quartiers politique de la ville. Grand Paris Grand Est a donc imaginé, avant la crise sanitaire de 2020, une démarche de mise en place d'un « Comité territorial numérique » pour affiner les premières propositions faites en 2019.

En constituant un groupe de professionnels touchant de près ou de loin à la question du numérique dans les quartiers (associations, centres sociaux, bailleurs sociaux, services des Villes, du territoire, du Département, de l'Etat, la CAF, le Pôle emploi, les Missions locales...), nous avons créé un cadre de mise en réseau et de collaboration entre les différents acteurs de médiation numérique du territoire. Une centaine de professionnels s'est mobilisée sur 4 mois, via des ateliers en ligne de janvier à avril 2021, pour échanger sur les réalités numériques des habitants et trouver des pistes d'amélioration des accompagnements existants.

Le comité territorial numérique est aussi une démarche partagée avec les habitants des QPV. Nous

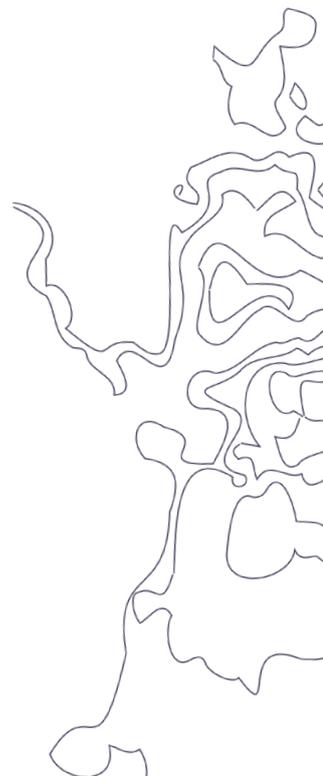
avons missionné le cabinet d'études sociologiques n-clic qui a été au contact des habitants dans les 7 Villes, via des micros-trottoirs, des focus groups et des entretiens individuels, pour les interroger sur leurs pratiques, usages et difficultés numériques. Ce recueil de données qualitatives a permis de confronter les visions professionnelles avec les réalités exprimées par les habitants, et d'établir un diagnostic objectif des besoins numériques des habitants des quartiers politique de la ville de Grand Paris Grand Est.

« Ce recueil de données qualitatives a permis de confronter les visions professionnelles avec les réalités exprimées par les habitants, et d'établir un diagnostic objectif des besoins numériques des habitants des quartiers politique de la ville de Grand Paris Grand Est. »

Hermione Le Moigne, chargée de développement territorial au Grand Paris Grand Est

Quels problèmes et besoins ce diagnostic a-t-il mis en lumière ?

Ce diagnostic est riche en constats sur l'accès au numérique. Les échanges ont mis en exergue la place prépondérante des diverses réalités de vie des habitants (âge, difficultés langagières, vie familiale, projet professionnel) dans la définition des pratiques et besoins numériques. Les enjeux autour sont essentiellement liés aux obligations professionnelles (emploi-insertion), et aux nécessités d'autonomie (personnes âgées par exemple), de suivi de scolarité pour les familles. Les difficultés linguistiques accentuent les ruptures numériques des habitants en prise à d'autres difficultés connexes (administratives, financières). Les démarches d'accès aux droits de plus en plus dématérialisés sont au cœur des demandes urgentes. Mais l'immédiateté du besoin ne permet souvent pas d'approfondir





l'accompagnement et d'orienter l'utilisateur dans un parcours de formations adaptées... La demande d'accompagnement est importante et les acteurs locaux ont du mal à la couvrir, puisqu'elle est souvent urgente et complexe. Une personne vient par exemple pour déclarer ses revenus et vous réalisez qu'il ou elle n'a pas activé ses droits sociaux. Ce qui implique de nouvelles formalités, de créations de comptes, etc. Les freins financiers à l'équipement numérique individuel ont aussi été soulignés par les acteurs locaux dans leur diagnostic partagé. L'efficacité et l'efficience de la communication sur les offres numériques ont été affirmées comme primordiales dans l'amélioration de l'accès au numérique des habitants. Ces constats se sont retrouvés dans le diagnostic des habitants, mais formulés différemment et avec des questionnements plus ou moins correspondants.

« L'efficacité et l'efficience de la communication sur les offres numériques ont été affirmées comme primordiales dans l'amélioration de l'accès au numérique des habitants. »

Hermione Le Moigne, chargée de développement territorial au Grand Paris Grand Est

Y avait-il des différences entre les diagnostics des acteurs et des habitants ?

Il y avait plusieurs points de convergence, mais également des points que les acteurs considéraient comme secondaires, alors qu'ils primaient pour les habitants. Pour exemple, sur la question des formations, les acteurs soulignaient que les habitants utilisaient principalement leurs smartphones et qu'il était important de les faire monter en compétence sur l'ordinateur, d'autant plus qu'il s'agit d'un outil essentiel pour pouvoir accéder à un emploi. Rappelons que l'objectif des Protocoles d'engagements renforcés

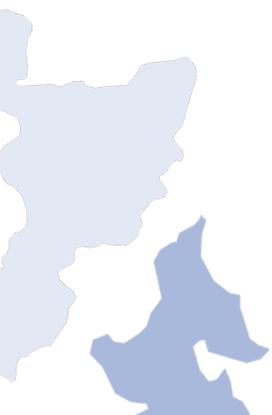


Crédits photographiques : Hub Francil'IN

et réciproques (PER) est d'améliorer l'autonomie et l'employabilité des habitants des QPV majoritairement en recherche d'emploi. Les professionnels avaient donc suggéré de développer les actions de dotation en ordinateurs fixes ou portables et de développer les formations à l'usage de l'ordinateur. Mais le diagnostic des habitants a révélé qu'ils n'avaient pas forcément envie d'avoir un ordinateur, même s'ils ont aussi pointé l'importance de la maîtrise de l'ordinateur, tant utilisé dans le milieu professionnel. Ils souhaitent mieux utiliser le smartphone dont ils disposent déjà et qu'ils jugent pratique et facile d'utilisation. Si le constat sur les usages du smartphone était le même, les propositions en découlant étaient différentes. La priorité a ainsi été redéfinie sur la promotion des formations permettant la maîtrise de la pratique numérique sur le smartphone.

Vous avez également lancé une cartographie de l'offre numérique du territoire...

La construction de ce réseau et l'échange sur les actions des structures et associations nous a permis de connaître le tissu local, les acteurs impliqués dans la médiation numérique, les propositions existantes et de disposer de l'état des ressources numériques. Nous avons rapidement, avec l'aide du Service Système



« Si le constat sur les usages du smartphone était le même, les propositions en découlant étaient différentes. La priorité a ainsi été redéfinie sur la promotion des formations permettant la maîtrise de la pratique numérique sur le smartphone. »

Hermione Le Moigne, chargée de développement territorial au Grand Paris Grand Est

d'Information Géographique (SIG) de Grand Paris Grand Est, réalisé une cartographie qui rend compte de l'offre numérique existante sur le territoire des 7 Communes, des lieux proposant une formation ou un accompagnement face au numérique ou offrant un accès aux outils numériques. Initialement, la cartographie devait être dynamique et régulièrement actualisée, mais le manque de ressources nous a contraint à renoncer à sa mise en ligne. Elle est aujourd'hui statique, avec un risque d'obsolescence lié au foisonnement des projets numériques. Grand Paris Grand Est œuvre à la mobilisation collective de ressources pour développer la veille territoriale et rendre cette cartographie commune et dynamique.

Par ailleurs, les échanges en cours avec le Hub Francil'In qui développe une cartographie numérique sur les lieux de médiation numérique franciliens, devraient permettre des avancées sur cette question. Même dans sa forme statique, cette carte revêt un intérêt particulier pour le développement des actions de médiation numérique.

Sur quoi a débouché le diagnostic global porté par le comité territorial numérique, composé des professionnels et des habitants ?

Ce diagnostic global posé par le comité territorial numérique (professionnels et habitants) a permis d'élaborer le « Schéma territorial numérique » qui comprend 3 axes d'interventions : la promotion de l'intérêt du numérique auprès des habitants, notamment les

publics allophones, seniors et jeunes ; la diversification des formations en adéquation avec les usages numériques des habitants essentiellement équipés de smartphones, le développement des offres certifiantes et professionnalisantes, le soutien à l'équipement numérique des ménages et l'amélioration de la qualité et de la lisibilité des offres numériques.

La mise en œuvre de ce schéma est déjà effective. Des collaborations se sont mises en place et des projets construits. Une dizaine d'actions nouvelles de médiation numérique sont soutenues par l'État, l'EPT et les 7 Villes, dans le cadre des enveloppes 2022 du contrat de ville. L'association ADFSAP Num porte pour un consortium d'acteurs de l'inclusion numérique, un projet global de diagnostic individuel de besoins suivi d'un accompagnement personnalisé (formations et ou d'équipement numériques). Ce projet « Egal'IT » est une émanation de la mobilisation collective autour du Schéma territorial numérique. Il est lauréat de l'AMI Numérique Inclusif du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis membre du comité territorial numérique. Egal'IT fait partie des projets dont les conventions ont été signées lors du NEC 93 de décembre 2021.

On peut aussi parler des travaux de cartographie qui ont servi dans l'identification des acteurs de la médiation numérique du territoire. Il a servi de base de travail dans la construction du plan territorial de déploiement des Conseillers numériques France Services (CNFS) porté par dix communes du territoire (dont trois hors politique de la ville). Les lieux actuels de permanence et d'intervention des 20 conseillers intervenant sur le territoire ont été imaginés sur cet état de l'offre existante. La participation active de la Préfecture de Département aux travaux du Comité territorial numérique a permis un meilleur partage avec l'Etat des enjeux et du contenu de notre plan territorial de déploiement des CNFS. **CR**

Zoom sur...

LES PAROLES D'HABITANTES ET D'HABITANTS RECUEILLIES PAR LE CABINET N-CLIQUE

Samantha, 28 ans, Noisy le Grand

« L'ordinateur, je ne m'y connais pas trop. Je suis plus téléphone. Mais parfois, faire un CV sur un téléphone, c'est compliqué. »

Ahmed, 77 ans, Clichy-sous-Bois

« Le téléphone, un peu, ça va... Pour la famille, c'est tout. »

Marwane, 16 ans, Montfermeil

« Parfois j'aide ma mère. Elle a des trucs à remplir et elle ne voit pas ce que c'est. »

Lisa, 40 ans, Gagny

« Internet, je ne connais rien ! J'ai des difficultés parce qu'ici, maintenant, toutes les démarches demandent internet. Je ne sais pas par où je vais commencer pour trouver un travail, je suis coincée. Si je sais pas lire, je sais pas écrire, comment je vais entrer dans Internet ? c'est pas possible. »

Janina, 30 ans, Villemomble

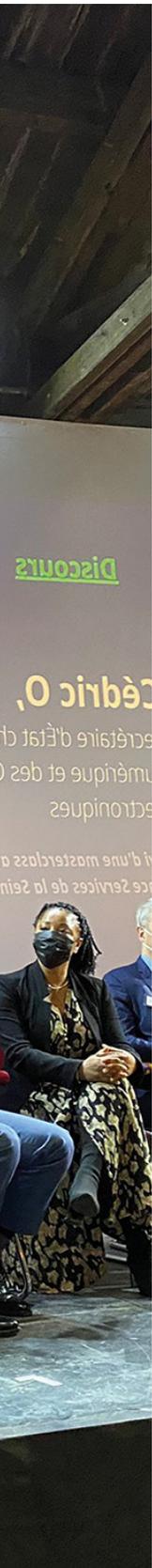
« Pourquoi vous nous enlevez le papier ? Vous voulez évoluer. Mais il faut mettre des choses à disposition pour que les gens évoluent en même temps que vous ! vous pouvez pas évoluer tous seuls ! »

Dolorès, 87 ans, Neuilly-sur-Marne

« Bien sûr, il y a des choses, mais je ne peux pas me déplacer ! Et quand vous allez dans un club, il n'y a que des jeunes, qui absorbent tout ! Moi je ne peux pas aller à la même cadence qu'eux. »



Crédits photographiques : Hub Francil'IN



Reportage

Faire se rencontrer la médiation numérique, le design et le handicap

Texte : Claire Richard

Des bâtiments classés entourent des pelouses vertes bien taillées. Au rez-de-chaussée, des coursives abritent commerces et entrées d'immeubles. Le fablab de E- FABRIK' se trouve ici, au cœur de la cité de la Muette à Drancy. Derrière la porte se trouve une petite salle lumineuse et paisible. Sur les tables, des machines de pointe voisinent avec des bouts de carton et des ciseaux. Arnaud Malher, chargé de projet à E-FABRIK', responsable de l'espace, présente les outils : ici, « une brodeuse numérique » installée près d'une machine à coudre, là, une machine pour créer des stickers et des autocollants destinés à floquer du textile, là encore une découpeuse laser et des imprimantes 3D permettent de créer des pièces à la demande. À E-FABRIK', comme dans tous les FabLabs, on invente, on prototypé, on bricole et on construit. Avec une particularité : les objets sont inventés par des jeunes, avec et pour des personnes en situation de handicap.

Faire se croiser des mondes qui se rencontrent rarement, c'est l'objet du programme E-FABRIK', porté par l'association TRACES. Depuis 15 ans, cette association basée à Paris porte des projets de médiation scientifique. En 2015 elle a lancé le programme E-FABRIK' pour mettre « *le numérique au service du lien social* ». Ce programme innovant travaille à l'intersection de l'insertion professionnelle, de la médiation numérique, du secteur du handicap et de la culture des *makers* et des *fablabs*. Il se décline en plusieurs volets : des défis, un parcours et une formation plus courte de trois semaines.

Les Défis mettent en lien une structure du secteur du handicap et une structure d'accompagnement de jeunes dans un FabLab. Arnaud Malher raconte comment s'est passé un des derniers défis organisés par le programme : « *Nous avons récemment travaillé avec l'association Le Silence des Justes, qui accompagne des jeunes souffrant d'autisme, et des jeunes suivant un parcours d'entrée dans l'emploi dispensé par le centre de formation LASER à Paris. Chaque défi commence par un temps*

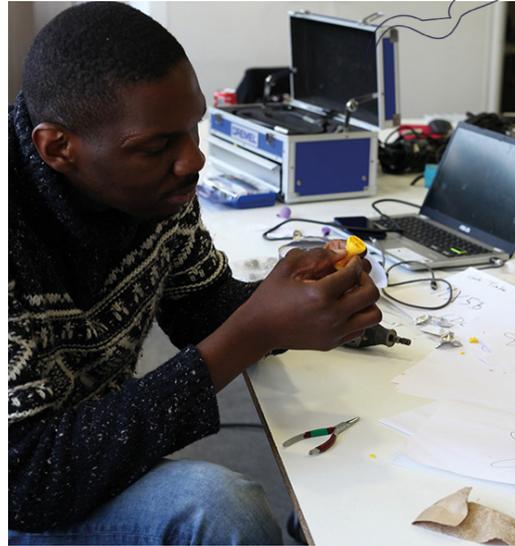


de discussions, pendant lesquelles on définit les besoins des personnes. Dans ce défi, un jeune de l'association *Le Silence des Justes* expliquait qu'il avait des problèmes de mémoire, et qu'il avait parfois du mal à se rappeler de ce qu'il devait faire le matin. Les jeunes en insertion ont alors réfléchi à un objet qui pourrait l'aider : c'est la phase d'idéation, pendant laquelle on cherche des idées d'objets. Ensuite, on tente, on fait des prototypes en carton, on les présente au jeune concerné, on fait des retours, on affine. Puis on se lance dans la fabrication définitive, avec les machines du fablab ». Expérimentations et apprentissages pratiques sont privilégiés : « tout est prétexte à ce que les apprenants et leurs accompagnateurs découvrent les machines et les logiciels, et mettent tout de suite ce qu'ils apprennent en application » explique Arnaud Malher. « Le fait de se baser sur un besoin concret rend le projet beaucoup plus impactant et mobilisant : on sait qu'on va produire quelque chose qui servira réellement à quelqu'un dans la vie ». TRACES et E-FABRIK' mènent une dizaine de défis par an, sur une quinzaine de séances chacun.

« Le fait de se baser sur un besoin concret rend le projet beaucoup plus impactant et mobilisant : on sait qu'on va produire quelque chose qui servira réellement à quelqu'un dans la vie. »

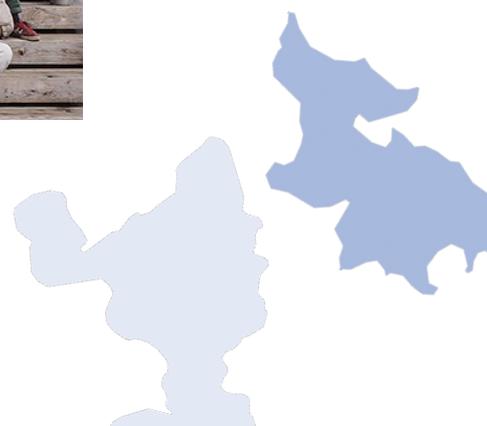
Arnaud Malher, chargé de projet et médiation Fabrication Numérique, TRACES

En plus des défis, l'association mène aussi des actions de formation autour du numérique, toujours en lien avec



Crédits photographiques : Arnaud Malher / E-Fabrik'

le secteur du handicap. La formation courte, menée en partenariat avec Pôle emploi et le RSA, dure trois semaines et vise surtout à remobiliser des publics éloignés du travail ou plus âgés. Elle mêle donc introduction à la culture de la fabrication numérique et accompagnement socio-professionnel. Le parcours, qui se déroule sur cinq mois, est plus spécifique. Il est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans résidant en Seine-Saint-Denis, et constitue selon les cas une suite d'études ou l'entrée dans un parcours : « Un petit tiers de nos apprenants arrive en ayant déjà fait des études, mais d'autres pas du tout » estime Arnaud Malher. La formation, intensive et gratuite, vise à leur permettre de construire un projet professionnel innovant : les participantes et les participants acquièrent des compétences en design pour le handicap, en fabrication numérique mais aussi en médiation numérique. A la croisée de plusieurs univers professionnels, la formation ouvre des débouchés divers. Certaines anciennes apprenantes et apprenants restent dans le numérique et travaillent dans des fablabs, d'autres se dirigent vers des structures du secteur médico-social ou de l'insertion, d'autres enfin se spécialisent dans la médiation numérique. **CR**





Reportage

Du rugby à la médiation numérique : le Rugby Olympique de Pantin

Texte : Claire Richard

Le sport comme terrain de médiation numérique ? À Pantin, un club de rugby organise des actions de médiation numérique. Emblématique de croisements inattendus et féconds, ce dispositif de médiation numérique a beaucoup intéressé lors du NEC. Présentation avec Daniel Bessière, membre du bureau du club et porteur du projet.

Le Rugby Olympique de Pantin est situé dans le quartier des Courtilières. De taille modeste, il compte 200 adhérents toutes catégories, qui viennent y pratiquer l'art des passes et des essais. Mais depuis quelques années, un des membres du bureau a lancé une action inattendue pour un club sportif : des ateliers de médiation numérique.

« Nous sommes un club de rugby mais aussi un club social : nous faisons déjà de l'aide aux devoirs, un atelier de lecture... et depuis peu, de l'aide informatique », explique Daniel Bessière, porteur du projet. Tout est parti d'un constat simple et concret : « avec la fracture numérique, de plus en plus de choses sont dématérialisées, les impôts, les factures... et on constate que cela met les gens en difficulté ». Ainsi, au club, Daniel Bessière voit des parents en difficulté face à ce qui devrait être une formalité : « Avant, pour obtenir une licence de rugby, il fallait aller voir son médecin pour avoir un certificat médical, puis le transmettre au président du club qui s'occupait de l'envoyer à la Ligue. Aujourd'hui, il faut télécharger un pdf, l'imprimer, scanner des documents... ça n'est pas évident ». Le club décide donc de se lancer dans la médiation numérique. Il soumet un projet d'ateliers au budget participatif de la ville et recueille suffisamment de votes pour faire partie des 15 projets financés par le dispositif. L'échelle est modeste : le club a demandé, et reçu, 5000 euros : « ça nous a permis d'acheter quatre ordinateurs, une imprimante et une armoire sécurisé ».

« On reste d'abord un club de rugby. Mais on répond à une demande, et ça fait partie de notre projet social. »

Daniel Bessière, membre du bureau du club de Rugby Olympique de Pantin

Les ateliers sont dispensés dans la bibliothèque, située au dernier étage de la Maison de Quartier des Courtilières, seul étage disposant du wifi. Après une parenthèse due au Covid, les premiers

ateliers sont lancés en juillet 2021. Ils s'adressent « aux personnes qui ne maîtrisent pas Internet ou n'y ont pas accès, aux personnes âgées, aux personnes qui maîtrisent mal le français ». Le club propose des formats courts : 4 ateliers de deux heures sur deux semaines. Les thématiques portent sur « utiliser le clavier et la souris », « découvrir l'ordinateur », « naviguer sur Internet » et « créer et gérer une boîte mail ». D'autres ateliers sont conçus plus spécifiquement pour les jeunes : « sécurité sur les réseaux », « traitement de texte », « créer un coffre-fort numérique »... Les ateliers sont assurés par des animatrices et des animateurs du club ou des jeunes qui y font un service civique, ainsi que certains collègues de la bibliothèque, parfois assistés d'une conseillère numérique. Ce sont essentiellement des ateliers pratiques et modestes, insiste Daniel Bessière : « Ce ne sont pas des cours théoriques. On a trois ou quatre personnes par atelier, ce qui permet à chacune d'avoir son ordinateur ». Parfois aussi, les animatrices et les animateurs aident les parents à éditer la licence de leurs enfants, profitant de l'occasion pour leur montrer comment utiliser les outils.

Même si le club n'a pas vocation à se transformer en structure de médiation numérique, Daniel Bessière entend poursuivre les ateliers : « On reste d'abord un club de rugby. Mais on répond à une demande, et ça fait partie de notre projet social ». Son initiative prouve que l'activité sportive et la médiation numérique peuvent offrir des synergies riches, qui restent largement à explorer. **CR**



Crédits photographiques :
Rugby Olympique de Pantin

Éclairage(s)

Les démarches partenariales pour une médiation numérique « orientée solution »

Textes : Clément Mabi



Crédits photographiques : Hub Francil'IN

Il est devenu banal de présenter le numérique comme un fait social total, un puissant levier de transformation de nos sociétés, susceptible de bousculer l'ensemble de nos activités. Pourtant, lorsque l'on met à distance ces discours d'accompagnement pour regarder finement les réalités de son déploiement, le constat est tout autre : la réception du numérique, la manière dont les actrices et les acteurs parviennent à se l'approprier dépend largement des territoires et des contextes, des caractéristiques socio-politiques, socio-économiques et des jeux d'actrices et d'acteurs. D'immenses disparités et inégalités peuvent être observées entre les territoires qui ne vivent pas le numérique de la même manière en fonction des contextes. Ainsi, pour comprendre ce que le numérique peut faire à une organisation sociale, il est impératif de

l'analyser de manière située, en partant des actrices et acteurs et de la manière dont ils vont réussir – ou non – à tirer profit de la "révolution numérique" pour résoudre leurs problèmes.

Dans ce cadre, la Seine Saint Denis est un laboratoire intéressant pour mieux documenter la transformation numérique « par le bas » et la complexité de ses rapports à l'action publique. Territoire vaste et très peuplé, traversé par d'immenses inégalités sociales et économiques, il incarne pour le service public le défi de réussir à s'adapter pour fournir un service public de proximité, personnalisé et sans interruption. Dans de nombreux domaines, l'accompagnement des pouvoirs publics est jugé fragile ou défaillant par les acteurs locaux. Qu'en est-il de l'inclusion numérique ? Dans quelle mesure les caractéristiques

sociales et politiques du territoire influencent-elles la structuration de politiques d'inclusion locales ?

Les échanges lors de ce NEC 93 ont pointé l'importance et la densité des initiatives locales mobilisées dans de très nombreux domaines pour l'accompagnement social des populations. Le département peut en effet s'appuyer sur un réseau d'actrices et d'acteurs très dense dans le champ associatif ou de l'économie sociale et solidaire, prêts à prendre leurs parts et à s'impliquer pour construire un numérique au service de l'intérêt général. Ces actrices et acteurs expérimentés et engagés dans l'accompagnement des publics les plus fragiles socialement entraînent l'écosystème vers une vision de l'inclusion numérique très pragmatique et « orientée solution » pour venir enrichir les démarches existantes.

Partir de ce qui marche, du concret, est une manière de sortir l'inclusion numérique de la tension traditionnelle entre le monde de l'éducation populaire qui perçoit l'inclusion comme une dynamique collective au service de l'autonomie et du pouvoir d'agir des bénéficiaires et une autre, plutôt issue de l'entrepreneuriat social et solidaire, qui tente de structurer un marché de prestations pour favoriser l'accompagnement individuels des bénéficiaires.

Ici, le numérique est perçu comme une réalité, un « déjà-là » avec lequel il faut composer et s'organiser pour penser les démarches à nouveau frais, notamment en renouvelant les partenariats à l'œuvre. Partir de ce qui marche, du concret, est une manière de sortir l'inclusion numérique

de la tension traditionnelle entre le monde de l'éducation populaire qui perçoit l'inclusion comme une dynamique collective au service de l'autonomie et du pouvoir d'agir des bénéficiaires et une autre, plutôt issue de l'entrepreneuriat social et solidaire, qui tente de structurer un marché de prestations pour favoriser l'accompagnement individuels des bénéficiaires.

Entre ces deux approches, les actrices et les acteurs du territoire dyonisiens mobilisés ont identifié une série de priorités pour penser une inclusion au service des habitantes et des habitants. Les besoins s'inscrivent dans différents domaines :

- ▶ **faciliter l'accès au matériel informatique,**
- ▶ **dynamiser les usages pour les mettre au service du lien social**
- ▶ **ou encore réussir à former les travailleuses et les travailleurs sociaux pour les aider à mieux détecter l'illectronisme et les difficultés qu'il suscite.**

Dans chacun de ces domaines des pistes de partenariats ont été discutées pendant les trois journées d'échange du NEC 93.



Crédits photographiques : Hub Francil'IN



³Le rapport du Shift Project sur la sobriété numérique donne une idée plus précise des enjeux écologiques du numérique : *Lean ICT. Pour une sobriété numérique (2018)* <https://theshift-project.org/wp-content/uploads/2018/11/Rapport-final-v8-WEB.pdf>

Des partenariats pour dynamiser l'accès et la connectivité : combattre la fracture numérique

Le premier niveau d'inégalité concerne l'accès et la connectivité des utilisatrices et des utilisateurs, c'est-à-dire la capacité des habitantes et des habitants du territoire à avoir accès au numérique et à ses infrastructures. La Seine Saint Denis n'est pas une « zone blanche » à proprement parler, avec des problématiques de couverture du réseau mobile ou filaire, mais plutôt « un territoire déconnecté » ou les difficultés sociales limitent souvent la capacité d'accès. Pour certaines familles, parmi les plus fragiles, la connectivité est un budget très important qui impacte lourdement leur « reste à vivre ». La question de l'équipement matériel peut également être problématique et constituer une première barrière quasi infranchissable. Ainsi, il convient de rappeler que, sans les confondre, fracture numérique et inclusion doivent être combattus de concert pour dynamiser l'accès au numérique.

Le sujet a été longuement débattu : comment développer un accès pour toutes et tous ? Quelles conditions matérielles faut-il réunir pour faciliter l'accès aux droits des bénéficiaires ? Différentes options ont été évoquées. Leur point commun est d'inviter des actrices et des acteurs du territoire – parfois indirectement liés aux questions numériques – à se mettre en réseau pour créer de nouvelles dynamiques autour de partenariats innovants. Dans ce cadre, les bailleurs sociaux sont un relais essentiel. Leur mission principale est de fournir un logement accessible aux foyers disposant de revenus parfois très limités dans une perspective de mixité sociale. Ils ont également un rôle tout à fait central pour dessiner la ville de demain en intégrant les infrastructures existantes ou en développement pour répondre aux besoins de la population. Ainsi, des expérimentations sont en cours pour que ces logements soient directement équipés du wifi, dans une logique de couverture universelle. Ces organismes, qui peuvent être publics ou privés, ont

engagé une réflexion pour contribuer à l'organisation de nouvelles formes de solidarité. Le retour d'expérience semble positif et pourrait largement essaimer sur d'autres territoires.

Le reconditionnement est un potentiel levier de transformation important pour le territoire et pour le moment trop peu associé aux politiques d'inclusion.

Une seconde piste a été discutée autour du développement d'une filière du reconditionnement sur le département comme action de démocratisation de l'équipement. La mise à disposition de matériel de seconde main, reconditionné pour être remis en service, est un changement de paradigme profond dans notre rapport à l'équipement technologique. A la croisée de différents enjeux : réduction de l'empreinte écologique du numérique, développement de l'économie circulaire et locale et de l'accompagnement social par la réinsertion sur le marché de l'emploi, le reconditionnement est un potentiel levier de transformation important pour le territoire et pour le moment trop peu associé aux politiques d'inclusion. Il permet d'imaginer de nouvelles formes de solidarités autour du numérique associant l'Etat, les tiers lieux, les ressourceries, les fablabs et autres entreprises ou chantiers d'insertion afin de travailler ensemble et de mutualiser leurs efforts vers un numérique pour tous. A l'heure où les entreprises du numérique tentent d'adopter des politiques RSE plus ambitieuses, le développement de telles filières peut leur permettre d'avoir une contribution plus efficace à la transition écologique des territoires.

Sur le bilan écologique du numérique, il a été rappelé des chiffres éloquentes sur sa dimension « non-soutenable » qui ont une résonance particulière sur un territoire très urbanisé et industrialisé³. Les prix élevés du matériel et la généralisation de



Crédits photographiques : Hub Francil'IN

l'obsolescence programmée en font également une ressource rare qui doit être préservée. Les participantes et les participants n'ont cependant pas manqué d'alerter sur certains freins et écueils d'une telle filière. Notamment, faute d'une politique ambitieuse d'accompagnement, le risque est de voir émerger une filière à bas coût, dite « low cost » qui n'aurait pas le même projet de développement social et écologique. Ces actrices et acteurs pourraient, de fait, être à l'origine d'un important effet rebond en accélérant la diffusion d'équipements de seconde main, sans respecter le cadre vertueux du reconditionnement solidaire. Il a également été pointé l'absence de réseaux structurés au-delà d'initiatives isolées, dans une filière qui reste à inventer. D'autres manières de rallonger le cycle de vie des objets techniques et d'assurer leur « maintenance » ont été évoquées. C'est par exemple le cas des initiatives qui visent à mutualiser et à recréer des dynamiques en favorisant le prêt de matériel ou la réparation.

Enfin, les échanges ont permis de pointer l'importance d'actrices et d'acteurs privés structurants pour enclencher la dynamique à l'image des grands opérateurs télécom qui disposent d'un point important dans l'aménagement des territoires. Ces actrices et ces acteurs sont notamment en contact étroit avec les collectivités locales et accompagnent les transitions numériques des communes à travers la mise en place de nouveaux services publics pour les habitantes et les habitants ou la transformation des infrastructures. Souvent adossés à des Fondations, elles et ils sont susceptibles de participer au développement de projets inclusifs à grande échelle.

Des partenariats pour dynamiser les usages et les rendre plus inclusifs : s'engager pour des environnements capacitants

Les actrices et les acteurs engagés dans la médiation numérique et les stratégies d'inclusion partagent le diagnostic

que l'appropriation du numérique, en particulier chez les publics fragiles, passe par la création de lien social autour et grâce au numérique. Cette dynamique s'incarne dans des lieux, à l'image de ce que l'on nomme des « tiers-lieux », ces espaces qui ont fleuri avec la montée de la société collaborative. Sans que l'on sache véritablement ce qui les définit, on a ainsi vu se multiplier les lieux censés incarner une dynamique hybride entre le monde du travail et le domicile.

Le nom de « tiers lieu » a été importé des travaux du sociologue américain Ray Oldenburg⁴, dans lequel il décrivait comment l'arrivée de commerces favorisant les relations et les discussions entre habitantes et habitants dans le contexte du déclin de la socialisation des banlieues étasuniennes. Cet ouvrage pointe l'importance des Agoras, des forums modernes pour susciter et renouveler l'engagement citoyen. Le concept va progressivement circuler dans les contre-cultures des années soixante-dix et le mouvement des squats avant de rencontrer les imaginaires des débuts de l'internet des mouvements hackers qui prône le « faire soi-même », le détournement et le renforcement du pouvoir d'agir des individus par la rencontre avec des profils différents.

Avec le développement du capitalisme numérique, symbolisé par les GAFAM (GAFAM est l'acronyme des géants du Web – Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), le concept a perdu de sa charge critique. Il intègre désormais des espaces de travail collaboratif et de partage de services propres à améliorer la créativité des salariées et des salariés. Toutefois, de nombreuses initiatives conservent des

⁴Sur ce point, voir également : "Tiers-lieux : des infrastructures civiques de résilience" par Pascal Desfarges : banque-desterritoires.fr/processus-tiers-lieux-des-infrastructures-civiques-de-resilience



liens forts avec l'économie sociale et solidaire et ses valeurs et proposent des ateliers de fabrication numérique (fablab), des ateliers artisanaux partagés, des laboratoires d'innovation sociale de type living lab, des cuisines partagées, des terres agricoles et jardins partagés.

Ainsi, plus qu'un espace physique type, le « tiers-lieu » est une démarche, résolument tournée vers l'hybridation et la mise en commun. Lieux de médiation et pour la majorité d'entre eux avec un fort ADN numérique, ils sont des partenaires idéaux pour créer des parcours d'inclusion numérique innovants, encourageant l'apprentissage par le faire et la fabrication numérique. Ils peuvent permettre à des actrices et acteurs institutionnels de proximité et associatifs de se rencontrer et de travailler ensemble. C'est par exemple le cas de Pôle Emploi qui s'associe à des tiers lieux pour identifier les bénéficiaires (selon les profils exclus, intermédiaires ou initiés) et affiner la construction des parcours vers l'emploi qui soient adaptés de manière la plus fine possible grâce aux ressources complémentaires locales.

Ces lieux doivent être identifiables du public, voire associés à un besoin afin d'interroger l'utilité du numérique et de sa capacité à venir équiper des besoins.

Cette question des lieux de la médiation a été largement interrogée lors du NEC Seine-Saint-Denis : qu'est-ce qu'un espace de médiation numérique ? C'est un lieu visible dans l'espace public, accessible à la population dans son ensemble, qui ne doit -par exemple- pas être uniquement cantonné au centre-ville. Ces lieux doivent être identifiables du public, voire associés à un besoin afin d'interroger l'utilité du numérique et de sa capacité à venir équiper des besoins.

Ainsi, si certains de ces espaces se construisent spécifiquement dans une logique d'accompagnement à



Crédits photographiques : Hub Francil'IN

l'autonomie et sont susceptibles de devenir des points de passages obligés sur les territoires (à l'image d'E-fabrik et de son réseau de fablabs ou la Maison Montreuil à Montreuil et sa permanence d'assistance numérique), d'autres s'imposent comme des lieux « pragmatiques », en capacité de s'insérer dans le quotidien des bénéficiaires.

C'est le cas des médiathèques, ou d'autres lieux de services publics, mais de manière plus inattendue dans des salons de coiffure ou des clubs de sport. L'exemple du Club de Rugby de Pantin a été évoqué (sur ce point, voir le reportage précédent). En partant de besoins concrets liés à la pratique sportive (inscription en ligne par exemple, accès aux calendriers des compétitions...), l'encadrement du Club s'est mis à proposer aux jeunes et à leurs familles des formations relatives aux usages du numérique. L'exemple de l'association Agir Ensemble de réinsertion et d'accompagnement social à Drancy a également été évoqué (sur ce point, voir le reportage précédent). Au cours de ses activités de soutien scolaire ou d'accès au permis de conduire, Agir Ensemble a perçu l'utilité de proposer une formation intitulée « souris apprivoisée » de formation au numérique afin d'accélérer leur familiarisation avec les outils pour faciliter l'accès aux services.

Rendre visible ces initiatives, les mettre en réseau à travers des parcours capables de mettre en valeur la diversité des besoins est un défi majeur pour les territoires qui souhaitent se transformer en environnements capacitants. A ce titre, l'initiative de la Boutique Club Emploi à Tremblay en France qui propose un parcours local et cartographié pour repérer les actrices et acteurs porteurs d'initiatives, parfois restées en dessous des radars de l'action publique, est également inspirante.

Des partenariats pour repenser la formation : organiser l'apprentissage dans une perspective d'autonomie

La notion de formation joue également un rôle central pour penser l'autonomie des usagères et des usagers. En effet, les apprentissages liés au numérique sont globalement fragiles et ont une validité située dans le temps. Les outils évoluent très vite et demandent sans cesse la maîtrise de nouveaux usages. Imaginer les ressources pour apprendre à apprendre est alors un enjeu vital pour envisager des parcours, être capable de renouveler ses pratiques et intégrer la nouveauté sans subir l'innovation technologique. Dans ce domaine, l'organisation de partenariats est de nouveau une solution vertueuse pour mettre les actrices et les acteurs en réseau, croiser les parcours et organiser la circulation des bénéficiaires en fonction de leurs besoins.

Les apprentissages liés au numérique sont globalement fragiles et ont une validité située dans le temps. Les outils évoluent très vite et demandent sans cesse la maîtrise de nouveaux usages. Imaginer les ressources pour apprendre à apprendre est alors un enjeu vital pour envisager des parcours, être capable de renouveler ses pratiques et intégrer la nouveauté sans subir l'innovation technologique.

De nombreux intervenantes et intervenants, à l'image de Mehdi Serdidi, ont insisté sur l'articulation à créer entre travail social et médiation numérique pour réussir à poser un diagnostic ajusté sur le chemin à accomplir pour véritablement gagner en autonomie. Il a également été rappelé de partir de la réalité des publics, de leurs capacités à se saisir des outils qui leur sont proposés. Il faut commencer par évaluer, mieux connaître les publics afin de pouvoir mesurer leurs progrès, les encourager et les faire entrer dans des parcours de formation adaptés et personnalisés. Cela implique, notamment, de bousculer les logiques traditionnelles de la formation en intégrant une des entrées les plus variées possibles. Il s'agit de créer à la fois les conditions pour des échanges entre paires, les connexions avec des lieux dédiés, des dispositifs institutionnels à l'image « d'aidant connect », référentiel qui permet aux personnes en charge de l'accompagnement des publics fragiles de mieux s'orienter et évaluer efficacement ce dont les bénéficiaires ont besoin.



Crédits photographiques : Hub Francil'IN

Le développement du « pass numérique » contribue à cette dynamique en donnant à chacune et à chacun la possibilité de financer des heures de formation aux moments où il en ressent le besoin. Les entreprises, et notamment les grands groupes, peuvent également être des partenaires importants. A ce titre, l'intervention de la direction des ressources humaines du groupe La Poste a ouvert des





perspectives originales. Avec la numérisation des communications et la baisse des échanges postaux, le groupe est en train de revoir profondément sa raison d'être et ses missions. Son maillage territorial sans comparaison et sa proximité avec les usagères et usagers du service public lui donne une force qui pourrait être utilement exploitée pour offrir des solutions de médiation numérique innovantes. Cela pourrait se matérialiser par l'organisation de formations dans les locaux de La Poste, y compris dans les zones rurales ou par l'envoi d'agentes et d'agents dans d'autres structures pour organiser et animer des temps d'échanges. Ingrid Langlois Weber, de la Fondation Orange, a par ailleurs insisté sur le rôle de pivot de ces groupes ayant une culture du service public et de co-construction de l'intérêt général. L'engagement au titre de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) permet ainsi à Orange de contribuer au financement de projets ou de mettre à disposition du temps bénévole de salariés du groupe. Ainsi, l'engagement salarié permet à chaque collaboratrice et collaborateur de consacrer deux jours par an à la politique RSE. Elles et ils peuvent ainsi aider à l'insertion des jeunes, sensibiliser sur la cybersécurité dans les collèges ou animer des ateliers numériques. Cet engagement est souvent utilisé en fin de carrière avec la mise en place d'un temps partiel permettant à la salariée et au salarié de faire du mécénat de compétences au service de l'intérêt général. Sur le plan financier, la fondation Orange a offert 500 000 euros de dons cette année sur le département dionysien qui a permis de financer huit fablabs, des maisons solidaires qui accompagnent des

femmes dans leur usage du numérique et une association d'accompagnement des jeunes autistes à travers l'usage du numérique.

Tout au long du NEC Seine-Saint-Denis, plusieurs expériences inspirantes de formations ont été présentées. Ainsi, Emmaüs Connect Saint-Denis est revenu sur les formations de base sur les outils numériques dispensés par l'association et notamment le dispositif « Plaine Connection », dont les objectifs sont de réussir à mettre en réseau les actrices et acteurs du numérique et de l'insertion sociale du territoire pour qu'ils partagent des bonnes pratiques et montent en compétences. Il s'agit pour eux de pérenniser l'aide d'urgence apportée pendant le confinement. Ainsi, en partenariat avec SFR, Emmaüs Connect Saint-Denis a mis en place des distributions de tablettes et des moyens de connexion (36 Go de data par personne via des cartes prépayées automatiquement rechargées par Emmaüs Connect pendant plusieurs mois) à des élèves de CE2 pour qu'ils puissent suivre les cours à distance. Au total, 1 850 foyers de Seine-Saint-Denis ont été équipés. En complément à ces actions, des formations sont proposées aux parents, à partir des tablettes, pour acquérir les compétences pour suivre la scolarité de leurs enfants. Dans le cadre de « Plaine Connection », une trentaine de permanences d'orientation numérique ont déjà été déployées dans les villes de Saint-Denis et d'Epinaux-Sur-Seine. Animées par des conseillères et des conseillers numériques France Services, ces permanences accueillent toute personne confrontée à un besoin d'accès ou d'accompagnement numérique afin de diagnostiquer finement ses besoins et l'orienter

vers les structures existantes du territoire. L'objectif est de multiplier les permanences sur le territoire dionysien au cours de l'année 2022-2023 pour proposer des solutions d'inclusion numérique au plus proche des besoins des habitantes et des habitants de Seine-Saint-Denis.

Mobiliser l'ensemble des forces pour un numérique au service de la lutte contre les inégalités

Le tour d'horizon proposé lors de ces trois journées Numérique En Communs nous rappelle combien il est essentiel de mettre le numérique au service d'un projet et d'observer comment il vient équiper – et accélérer – des dynamiques sociales existantes.

Les échanges ont montré que le numérique au service de l'autonomie des citoyennes et des citoyens et de leur émancipation est un projet complexe à mettre en œuvre, qui doit être porté et défendu collectivement pour pouvoir advenir. Il convient également de rappeler qu'en creux, les difficultés rencontrées pour lui permettre de contribuer à résorber la fracture administrative illustrent d'abord les difficultés de l'administration à se mettre à portée de toutes et tous, y compris des citoyennes et des citoyens les plus en difficulté.

De fait, le numérique inclusif, au service de la justice sociale, doit être porté comme un projet de société, avec une action publique mobilisée au niveau national et sur les territoires. Pour y parvenir, l'organisation d'événements comme les journées NEC sont nécessaires pour faire se rencontrer les actrices et les acteurs engagés, faire circuler les idées et les bonnes pratiques, mettre en valeur les particularités locales et trouver des solutions adaptées aux réalités vécues.

CM



Crédits photographiques : Hub Francil'IN

MA MASTERCLASS
 BÉATRICE PRADILLON
 COLLECTIF HANDI-FÉMINISTE
 DÉVALIDEUSES

accessibilité réelle prise en considéra- tion des personnes handicapées



Pour Numérique en Commun[s], Céline Extenso et Béatrice Pradillon, co-fondatrices du collectif handi-féministe Les Dévalideuses², reviennent sur les raisons structurelles de cette situation critique et proposent des pistes concrètes pour faire des services publics numériques de réels environnements encapacitants pour toutes et tous.

“

L'accessibilité, ce n'est pas seulement à destination de publics passifs. Dans les salles de spectacle, les places handicapées sont dans les salles, mais peu d'aménagements sont pensés pour rendre accessible la scène, les coulisses ou l'organisation. Pourtant, nous ne sommes pas que des spectateurs, nous pouvons aussi être des acteurs.

— Céline Extenso, Les Dévalideuses

LE VALIDISME, UN CONCEPT ENCORE TROP PEU CONNU

Le mouvement des personnes handicapées pour les droits civiques apparaît dans le monde anglo-saxon dans les années 1960-1970. Dans la lignée des mouvements afro-américains, des étudiants et étudiantes handicapées dépendant d'une assistance régulière se mobilisent pour le droit à la vie autonome. Ils et elles revendiquent la possibilité de sortir des institutions et un aménagement des campus leur permettant de vivre de façon autonome.

Avec ce mouvement émerge une nouvelle théorisation du handicap à l'origine des *disability studies*. Alors que le modèle médical jusqu'alors dominant considère le handicap comme une défaillance biologique qui produit une situation d'infériorité morale et/ou matérielle, le modèle social replace le handicap dans sa dimension collective. Si une personne subit un handicap, c'est avant tout parce que l'environnement dans lequel elle évolue n'est pas adapté à sa situation.

Ce changement de perspective permet de responsabiliser davantage la société et de sortir du registre de la charité, de la solidarité et de l'infantilisation pour penser réellement l'autonomisation et l'autodétermination des personnes handicapées.

Aujourd'hui les mouvements anti-validistes se situent entre ces deux modèles. Sans remettre en cause le fait que les handicaps existent indépendamment de l'environnement – certaines personnes connaîtront toujours des empêchements lourds, de la fatigue, des douleurs chroniques même avec un environnement accessible – ils dénoncent le validisme en tant que système d'oppression discriminant les personnes handicapées du fait de leur non-correspondance aux normes médicales dites valides⁴.

¹ Jean-Marie Mizon et Raymond Vall, « L'illelectronisme ne disparaîtra pas d'un coup de tablette magique ! », rapport d'information de la mission « Lutte contre l'illelectronisme et pour l'inclusion numérique » (rapport n°711), note de synthèse, Sénat, 17 septembre 2020, p. 18. En ligne : <https://senat.fr/rap/19-711/19-711.pdf>

² Les Dévalideuses est un collectif handi-féministe qui démonte les idées reçues sur les handicaps ; ses membres sont des personnes concernées. Béatrice Pradillon travaille également à l'ADULLACT (Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales), association œuvrant à la constitution d'un patrimoine de logiciels libres métiers utiles aux missions de service public.

³ Ces discriminations s'inscrivent dans un continuum de violences pouvant aller du rejet franc (violences physiques et verbales, refus d'inclusion, négligences d'accessibilité) à une forme de pitié bienveillante (gestes intrusifs, mots et congratulations déplacées) et traversent l'ensemble des institutions juridiques, médicales, culturelles, économiques...

⁴ Pour une généalogie plus complète du terme, voir Charlotte Puisseux (2020), *Dictionnaire CRIP*, auto-édition. En ligne : <https://charlottepuisseux.com/store/dictionnaire-crip>



Crédits photographiques : Julien Talpin

Regard d'expert

Texte : Clément Mabi

Julien Talpin

Julien Talpin est chercheur en science politique au CNRS. Il travaille sur l'engagement dans les quartiers populaires. Il a notamment enquêté sur la démocratie participative dans les territoires de la politique de la ville, mais aussi sur l'engagement associatif et les mobilisations citoyennes dans les quartiers populaires sur des thèmes comme l'antiracisme, le logement et la rénovation urbaine. Nous revenons avec lui dans cet entretien sur ces questions qui ont été, elles aussi, au cœur des débats du NEC Seine-Saint-Denis.

⁵ Sur ce point, voir : vie-publique.fr/rapport/33298-pour-une-reforme-radical-de-la-politique-de-la-ville

Pourriez-vous nous faire un état des lieux de la mobilisation dans les quartiers populaires en termes politique? Quels sont les principaux enjeux et leviers de cet engagement ?

Le diagnostic est assez sombre et la situation inquiétante pour les formes de participation et de mobilisation dans les quartiers populaires. Cela se traduit par une abstention électorale en hausse constante -malgré une dynamique plus importante aux dernières élections présidentielles- qui exprime une coupure très nette entre cette catégorie de population et le reste de la population. Concernant les formes de participation les plus instituées, on a vu se mettre en place dans la dernière loi sur la politique de la ville en 2014 des conseils citoyens conçus pour donner une parole aux habitants des quartiers populaires, pour que leurs voix soient entendues.

Ces conseils sont un des débouchés du rapport Bacqué-Mechmache⁵, qui se voulait un recueil de réflexions sur la participation dans les quartiers populaires. On constate toutefois que ces conseils sont très largement des

coquilles vides qui peinent à trouver leur place. Des centaines de conseils qui existent sur le territoire sont dans ce cas. Si il est probable que des choses intéressantes se passent ici et là, la plupart d'entre eux sont désormais invisibles, voire n'existent plus alors que c'est une obligation légale.

« Une difficulté bien connue de celles et ceux qui travaillent sur la démocratie participative, à savoir le peu d'influence de ces instances sur les décisions publiques et sur le cours de la vie des habitants des quartiers populaires. »

Julien Talpin, chargé de recherche en science politique au CNRS et co-directeur du GIS Démocratie et Participation

Évidemment la pandémie n'a pas arrangé les choses, mais ce qui a condamné le dispositif avant toute chose, c'est une difficulté bien connue de celles et ceux qui travaillent sur la démocratie participative, à savoir le peu d'influence de ces instances sur les décisions publiques et sur le cours de la vie des habitants des quartiers populaires. Par conséquent, il y a une démobilitation assez forte de ceux qui participent à ces dispositifs.

A côté de cela, mes enquêtes sur les formes de participation associative, y compris des collectifs citoyens informels, rendent compte d'une fragilisation du tissu associatif dans les quartiers populaires. Les explications sont multiples, notamment la réduction des financements publics, la quasi disparition des emplois aidés dans les petites associations qui jouent un rôle de lien social, de solidarité, d'aide aux devoirs, d'alphabétisation, de médiation sociale... Cette mesure a entraîné la fermeture de nombreuses structures.

Par ailleurs, les actrices et les acteurs les plus militants dans les quartiers, investis dans les collectifs, sont vus d'un mauvais œil par les pouvoirs publics. Il y a des formes d'encadrement, de contrôle, voire de répression institutionnelle des mobilisations considérées comme les plus risquées et les plus critiques dans ces quartiers. Pour suivre cette dynamique nous avons créé un observatoire des libertés associatives, notamment pour documenter ces conflits entre associations et institutions qui dépassent les frontières des quartiers. Les mobilisations des quartiers sont perçues par une partie de la société comme communautaristes ou séparatistes, comme faisant le lit du terrorisme. Je ne dis pas que dans les quartiers populaires, ces problèmes ne peuvent pas exister, mais je ne les qualifierais pas forcément comme tels. Du fait de ce prisme, une bonne partie de la politique du domaine vise précisément à affaiblir leurs capacités de mobilisation à travers des formes de disqualification, voire d'attaques institutionnelles contre ces collectifs-là. Cette dynamique s'est

encore accentuée récemment suite au vote de la loi séparatisme qui rend la participation encore plus compliquée.

Toutefois, même si le tableau est sombre, on peut observer des formes de mobilisations qui passent souvent sous les radars. On a ainsi pu observer des choses inédites pendant la période de la pandémie. Il y a eu des formes de solidarité et de mobilisations ordinaires qui se sont révélées très importantes, notamment pour pallier aux défaillances du service public et de l'Etat en proposant des distributions de colis alimentaires, l'accès au soin de personnes isolées, etc. Dans les quartiers populaires, ces réseaux informels ou associatifs ont joué un rôle très important ce qui montre la capacité de réaction, de résilience des habitantes et des habitants. On trouve également des mobilisations plus thématiques, où le numérique peut jouer un rôle, particulièrement sur les questions antiracistes ou des violences policières où il peut aider à mobiliser et à rendre les causes visibles.

Quel regard portez-vous sur la nouvelle génération qui arrive ? Peut-on observer un renouvellement des formes d'engagement ? Quelle relation les jeunes des quartiers entretiennent-ils avec les pouvoirs publics et les institutions ?

Ce qui ressort des enquêtes que j'ai pu mener, c'est un rapport à l'État, aux institutions, aux services publics complexe chez une partie importante de la jeunesse qui a le sentiment que l'organisation de l'État les désavantage de manière systémique. Ce rapport défiant est plus important chez les jeunes hommes et se construit dès l'école puis se prolonge tout au long de la vie. Ainsi, on observe des difficultés toujours plus importantes dans l'accès et le recours aux droits, et des tensions dans les interactions avec la police, la CAF ou les bailleurs sociaux. Ce sentiment d'être un citoyen de seconde zone que le système n'aide pas à avancer et à s'en sortir. Cet échec de l'ascenseur social est un puissant frein pour le développement de la participation citoyenne et de l'action collective.

« Ce qui ressort des enquêtes que j'ai pu mener, c'est un rapport à l'État, aux institutions, aux services publics complexe chez une partie importante de la jeunesse qui a le sentiment que l'organisation de l'État les désavantage de manière systémique »

Julien Talpin

Le constat général est donc assez pessimiste. Avez-vous le sentiment qu'il est possible de renouveler les alliances en allant chercher de nouvelles actrices ou de nouveaux acteurs, pour le moment engagés sur des domaines différents et qui seraient susceptibles de venir renforcer l'action de ces collectifs ?

Pour contrer cela, je crois beaucoup au rôle du tissu associatif, du travail social pour contrer ces dynamiques et éventuellement déconstruire cette image et nourrir des mobilisations plus positives. Il est essentiel de voir émerger de nouvelles figures, de nouveaux médiateurs pour pouvoir retisser une relation. Un regard historique conforte cette intuition. J'ai notamment beaucoup travaillé sur les mobilisations des années soixante-dix à Roubaix, ce qui me permet de les comparer aux incendies d'aujourd'hui. Et une des transformations majeures par rapport à cette époque est, justement, la fermeture des institutions aux revendications ou aux interpellations émanant de la société civile. A l'époque, cette dernière avait ses alliés, ses relais dans l'institution. Ces acteurs pouvaient s'impliquer pour faire avancer certaines causes. On constate aujourd'hui que c'est plus compliqué, notamment pour les causes plus politiques ou plus controversées comme l'antiracisme.

Après, il n'empêche que sur un certain nombre de thématiques, on voit des convergences se dessiner et des liens se tisser. Dans les quartiers populaires on constate un manque d'espace ouverts où l'on puisse à la fois effectivement venir faire du sport, accéder à la culture, éventuellement accéder au numérique, avoir un coup de main pour remplir ses papiers administratifs. C'est également là que, potentiellement, on va discuter avec ses voisins sur ses problèmes de logement et sur la possibilité de se mobiliser pour obtenir de meilleures conditions de logement dans son quartier... Il est essentiel de sortir des silos, de se rencontrer pour renouveler les problématisations et accompagner la formation de la parole citoyenne et la montée en puissance des mobilisations les plus politiques.

Il me semble que dans ce cadre les centres sociaux et les travailleurs sociaux peuvent jouer un rôle central dans ces dynamiques d'hybridations qui permettent des croisements inédits.. Quand des habitants commencent à vouloir s'organiser contre leur bailleur parce que leur ascenseur est en panne, parce que leurs charges sont trop élevées, le centre social qui, par toutes les relations sociales ordinaires qu'il est parvenu à tisser avec ses usagers, est très bien placé au fond, pour accélérer, pousser et amplifier.

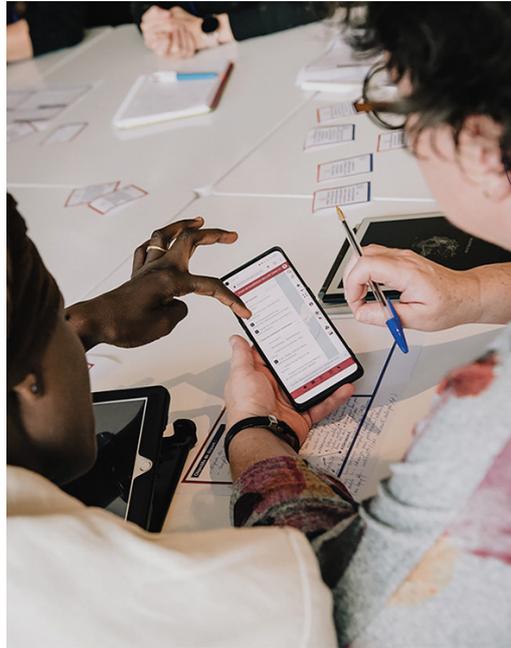
« Il est essentiel de sortir des silos, de se rencontrer pour renouveler les problématisations et accompagner la formation de la parole citoyenne et la montée en puissance des mobilisations les plus politiques »

Julien Talpin

Cependant, des difficultés structurelles – liées aux modalités de financement des structures très liées aux pouvoirs publics – les empêchent d'assumer pleinement leur rôle dans ces mobilisations critiques auprès des habitants. Les bailleurs peuvent par exemple être au conseil d'administration des centres sociaux. De même pour les élus. Il est donc important de mener un travail auprès des financeurs pour améliorer l'autonomisation et permettre à des acteurs de jouer ce rôle d'intermédiation qui est décisif.

Vous avez beaucoup travaillé sur la montée de la méthode du *community organizing* aux États-Unis et son importation en France. Pensez-vous que cette approche soit en capacité de renouveler les mobilisations et de dépasser les blocages précédemment évoqués ?

Le *community organizing* vient des États-Unis. C'est un mouvement de mobilisations associatives, principalement dans les quartiers populaires, qui vise à transformer les colères en action transformatrice pour améliorer directement le quotidien des populations. C'est « la force de ceux qui n'ont rien ». Le pari est que la condition pour que la voix des habitants des quartiers populaires soit entendue, c'est de les mobiliser massivement. On constate qu'au regard des formes de résignation ordinaires ou de la défiance à l'égard de l'action collective à l'œuvre, personne ne mène de travail véritablement volontariste pour aller chercher les habitants et accompagner leur passage à l'action. Il y a donc peu de chance qu'ils se mobilisent. Donc le *community organizing*, c'est d'abord un travail effectué par des communautés organisées, des salariés associatifs qui vont chercher les gens pour recueillir leur colère, leur sentiment d'injustice et sur cette base là, construire des campagnes, des mobilisations collectives pour concrètement obtenir des avancées dans le quotidien. Avec l'idée, précisément que ces petites victoires sur des questions concrètes vont peut-être briser la résignation et enclencher des mobilisations plus grandes par la suite.



Crédits photographiques : Marion Bornaz

Donc pour résumer, le *community organizing*, c'est mobiliser, former, gagner ; mobiliser les gens en considérant que la participation ne va pas de soi. Il faut la susciter, ce qui suppose un travail important « d'aller vers », notamment pour former les gens grâce à des méthodes d'éducation populaire pour qu'ils aient suffisamment de connaissances et d'outils pour pouvoir être ceux qui vont directement mener la lutte et la gagner. Parce qu'il faut obtenir des victoires ici et maintenant pour montrer que la mobilisation en vaut la peine. Et puis, parce que c'est quand même objectif d'améliorer ici et maintenant les conditions de vie des classes populaires. Aux États-Unis ce concept est décliné par des milliers d'associations présentes dans la plupart des quartiers des grandes villes américaines depuis les années 40-50.

En France, l'importation est récente et a parfois été compliquée. Il y a quelques acteurs associatifs – comme l'Alliance Citoyenne – qui essaient de répliquer le modèle. On constate qu'il y a assez peu d'importation orthodoxe et complète du *community organizing*. On retrouve les préceptes dans certains espaces du travail social, de la politique de la ville... Les thèmes

de prédilection sont le logement, l'éducation et l'emploi. Organiser repose beaucoup sur le porte à porte, et lorsque l'on rencontre les gens qu'on va voir, c'est souvent de problèmes immédiats et concrets qui sont évoqués (logement, charges, etc.). L'antenne d'Aubervilliers de l'Alliance Citoyenne a, par exemple, mené une campagne sur les enjeux de discrimination. Au départ, la campagne s'est lancée sur une question extrêmement basique et très fréquente dans les quartiers populaires, autour des charges liées au prix de l'eau. Des habitants se sont notamment rendu compte que dans certaines cités du quartier, certains payaient beaucoup plus cher que leurs voisins situés à quelques centaines de mètres de là. Assez rapidement, ils se sont rendus compte qu'ils ne dépendaient pas de la même compagnie et que l'une proposait un tarif deux fois plus élevé que l'autre, posant un enjeu de privatisation du service public. Ce thème s'est révélé fortement mobilisateur pour les habitants. Ils ont lancé une pétition, se sont rendus au conseil municipal ainsi qu'au siège de la société. Cette lutte a permis d'obtenir l'harmonisation des charges entre les immeubles, ce qui signifie une augmentation évidente du pouvoir d'achat des habitants. Plus largement, cette mobilisation a rouvert le débat sur la privatisation du service public de l'eau et a servi d'appui et d'exemples pour d'autres territoires. On retrouve le mécanisme fondamental du *community organizing* qui insiste sur le fait que des petites victoires peuvent entraîner de plus grandes dans l'objectif de transformer la vie des gens.

En France, on a tendance à voir les mobilisations des communautés comme nécessairement identitaires, mais cette expérience montre qu'elles concernent avant tout des questions sociales et politiques. Les mobilisations que j'ai analysé sont interclasses, interraciales et interconfessionnelles sur des enjeux qui sont au fond, principalement sociaux et territoriaux et concernent la redistribution des ressources en direction des quartiers populaires. Et toutes passent par

une réinterrogation réorganisation du rapport de force et un travail de médiation des communautés organisées.

Mettre en place – même partiellement – des méthodes inspirées du *community organizing* semble impliquer une transformation profonde du travail social pour accompagner durablement des bénéficiaires actifs et engagés... Comment faire en sorte que les travailleurs sociaux puissent devenir les organisateurs de ces mobilisations ?

Effectivement. Les travailleurs sociaux sont au cœur de ce travail crucial de médiation et d'intermédiation. Par exemple, la question du volontarisme que porte le *community organizing*, cette volonté de prendre appui sur les colères et le sentiment d'injustice pour mobiliser et politiser, c'est quelque chose qu'on retrouve également chez les centres sociaux ou dans d'autres espaces du travail social et du monde associatif. Il y a un certain nombre d'idées, en tout cas autour de se mobiliser, former, gagner d'ailleurs, que j'évoquais tout à l'heure, qui peuvent nourrir en fait ce travail de remobilisation des habitants des quartiers. Et cette question de la médiation ou de l'intermédiation est tout à fait cruciale. Il est essentiel de se pencher sur les conditions à réunir pour faire advenir les mobilisations. Ainsi, on s'aperçoit que la mobilisation demande du travail militant et du volontarisme. Cela veut dire concrètement des acteurs dont le statut leur permet de se dégager du temps pour accompagner les habitants et la structuration de leurs colères. Aujourd'hui dans les quartiers, on constate une grande précarisation de ces acteurs et c'est inquiétant.

Second principe, la symétrie, c'est de pouvoir se rapprocher un maximum des bénéficiaires, d'épouser leur cause et de s'insérer dans leur contexte de vie. La proximité, livrer une partie de son histoire personnelle est une condition de réussite importante pour la mobilisation. Cela permet de limiter les effets de domination sociale





Crédits photographiques : Marion Bornaz

et renforcer la cohésion et favoriser l'émancipation. Or, en France, on a plutôt tendance à apprendre aux travailleurs sociaux de ne pas trop se livrer personnellement, de garder une distance extérieure avec les publics. Changer de méthode demande une révolution culturelle et c'est évidemment complexe et loin d'être acquis.

Un troisième principe est celui de l'autonomie par rapport aux institutions. Cela ne veut pas dire que les mobilisations ne doivent pas être soutenues – au contraire – mais elles doivent préserver une forme d'autonomie qui permet de créer de la confiance par rapport aux personnes accompagnées et de proposer une réponse à la défiance souvent exprimée par les habitants. Cette autonomie permet à la société civile de faire pression sur les institutions pour s'assurer qu'elles remplissent leurs missions. C'est une manière très différente – et peu commune en France – de penser la construction de l'intérêt général. En contexte de fragilisation de la légitimité des élus, nous avons besoin de faire de la place aux corps intermédiaires pour qu'ils construisent cette légitimité et portent des voix qui ne sont pas entendues. **CM**

HYPERLIENS

Lancement de la saison 2 d'Hyperliens :

Le monde d'après est déjà là

Les Programmes Nouveaux Lieux Nouveaux Liens et Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en partenariat avec Société Nouvelle, lancent la saison 2 d'Hyperliens : série documentaire de 5 épisodes qui revient avec de nouvelles découvertes et immersions au sein de lieux hybrides sur le territoire.

Le contexte social actuel redéfinit la solidarité, l'accès à la connaissance, l'administration des territoires, notre rapport à la consommation, à la fabrication, à la culture ou encore à la vie locale.

Et si le monde d'après était déjà là, sous nos yeux ?

La saison 2 de la série Hyperliens nous fait voyager à la rencontre d'autres manières

d'habiter le monde et d'initiatives partout en France qui portent des réponses, des solutions et des modèles alternatifs d'apprentissage, de fabrication, de faire société pour le monde d'après. **A la rencontre de tiers-lieux, fablabs, lieux uniques dans des territoires parfois déconsidérés qui sont en première ligne de la Covid-19 et qui inventent une autre manière de vivre en société.**

L'ANCT a lancé l'AMI Fabriques de Territoire en juillet 2019 pour soutenir l'émergence des tiers-lieux. Hyperliens est l'occasion de présenter les projets de fabriques autour de thématiques variées telles que l'agriculture, le faire ensemble, les nouvelles formes d'apprentissage, la sociocratie, l'inclusion numérique ou encore la fabrication distribuée.

LE FORMAT

- ▶ 5 épisodes de 15 minutes en voyage dans la France des tiers-lieux.
- ▶ 3 micro-formats/capsules vidéos par épisodes : interviews et focus sur des thématiques concrètes.

QUAND ?

- ▶ Le premier épisode a été diffusé le 16 novembre 2020.
- ▶ Puis un par semaine tous les lundi seront diffusés à l'adresse suivante : hyperliens.societenumerique.gouv.fr.



Tous les épisodes sont déjà disponibles sur la page YouTube du Programme **Société Numérique**



Ressources NEC National (2021)

En favorisant la territorialisation des stratégies d'inclusion numérique, le label Numérique en Commun[s] renoue avec la défense d'un numérique capacitant et convivial portée dès les années 2010 par une importante communauté de médiateurs et médiatrices numériques. Construit toute l'année, au cœur des territoires, au plus près des professionnelles et professionnels, NEC est également un rendez-vous annuel qui rassemble cette communauté et propose plusieurs ateliers, démonstrations de solutions, découvertes d'initiatives d'ici et d'ailleurs, sessions de travail dynamiques, masterclass capacitanes, production de nouvelles ressources adaptées, regards croisés éclairants, etc. Toutes ces ressources sont désormais accessibles en ligne.

Replay des regards croisés



Repenser le numérique face aux enjeux écologiques

Face à la surenchère numérique, dont les promesses comme les bénéfices sont parfois contestables en ignorant les conséquences écologiques mais aussi humaines, ce regard croisé propose des pistes d'actions et d'interventions.

youtube.com/watch?v=1_3adfq-3KOI&t=4s



Dématisation et service public, quels enseignements à l'international ?

Au-delà du paysage français de la dématérialisation des services publics, ce regard croisé s'intéresse aux stratégies déployées ailleurs, en Europe et dans le monde, et sur la façon dont les gouvernements garantissent l'accompagnement des publics les plus éloignés.

youtube.com/watch?v=84Tps_7G_wM

Quels outils pour mieux connaître les exclu-es du numérique ?

youtube.com/watch?time_continue=1&v=Vdr-0_jNsUQ&feature=embed_logo

Le numérique en santé, quel bilan de la crise Covid ?

youtube.com/watch?v=bugDZ_mwtbY

Quelles médiations numériques et sociales après la crise sanitaire ?

youtube.com/watch?v=N1kaSEi8TcU

Quelle citoyenneté à l'heure de l'Open Data ?

youtube.com/watch?v=ZjCNn0i0jUI

Replay des masterclass



Quelles médiations numériques pour quelle inclusion ?

Faire le point sur la diversité des offres de médiation numérique et sur le type d'inclusion numérique qu'elles permettent concrètement d'appareiller, en rappelant le rôle déterminant du contexte de demandes des publics sollicitant une « médiation numérique » : tel est l'objectif de cette masterclass !

youtube.com/watch?v=3cLf1zrj008&t=2s

Comment fonctionnent les tiers-lieux, pour répondre aux défis de l'inclusion ?

youtube.com/watch?v=0tH5Dth7Ky8

Accompagnement des personnes en situation de handicap : comment sortir d'une vision validiste ?

youtube.com/watch?v=FiCu4Osf17o

Comment la démarche NEC impacte localement les territoires ?

youtube.com/watch?v=z2YM3pwJ_tU



Comment rendre la sécurité numérique (plus) accessible ?

« La cybersécurité est un sujet hyper-technique, inaccessible aux non-expert-e-s »... FAUX ! Cette masterclass démonte cette idée reçue, avec une approche qui prend l'individu-e comme point de départ afin de permettre à chacun-e de mieux protéger sa vie digitale.

youtube.com/watch?v=RRjcEDxNIVU

Comment faire de bons services numériques ?

youtube.com/watch?v=xvHho1WC8IQ

Comment mettre en oeuvre, au sein des collectivités et des administrations, des pratiques numériques responsables ?

youtube.com/watch?v=ydkESbi4s6o

Comment utiliser Pix et ses (nombreux) outils pour développer les compétences numériques de vos publics ?

youtube.com/watch?v=2uKBBWqZOUe

Comment inclure les citoyens allophones ?

youtube.com/watch?v=ID0z8hKPT6Q

Les dispositifs Société Numérique

OBJECTIFS

Le Programme Société Numérique entend **permettre à toutes les Françaises et les Français de bénéficier des opportunités offertes par le numérique** en les préparant aux nouvelles compétences et aux nouveaux métiers, mais aussi en leur donnant les premières clés pour être des citoyennes et des citoyens éclairés dans la société numérique.



PASS NUMÉRIQUE

Faciliter l'accès à des services d'accompagnement numérique



CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

Rapprocher le numérique du quotidien de tous les Français



FABRIQUES DE TERRITOIRE

Soutenir des tiers-lieux, acteurs de l'inclusion numérique



Appel à manifestation d'intérêt

Outiller la médiation numérique

AMI - OUTILLER LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

Soutenir et accompagner les acteurs de l'inclusion numérique

Retrouvez l'ensemble des dispositifs sur :

agence-cohesion-territoires.gouv.fr/societe-numerique-55



MOBILIER D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Outiller les acteurs du numérique avec du mobilier à option

Ainsi, depuis 2018 et à partir des besoins constatés lors d'une large concertation, le Programme intervient pour :

- ▶ **Accompagner vers l'autonomie et l'appropriation numériques ;**
- ▶ **Soutenir les initiatives des collectivités territoriales ;**
- ▶ **Garantir un accompagnement humain en donnant les moyens aux aidantes et aux aidants de combler le fossé entre les démarches administratives numériques et les usagers et de proposer aux Françaises et aux Français des parcours d'accompagnement.**

Aidants Connect



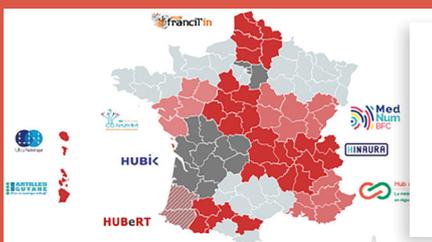
AIDANTS CONNECT

Sécuriser les aidants numériques et les citoyens



FORMER ET OUTILLER LES AIDANTS NUMÉRIQUES

Une offre de formation et d'outillage des aidants numériques



HUBS TERRITORIAUX POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

Consolider l'offre de médiation numérique sur le territoire



MATÉRIEL INFORMATIQUE RECONDITIONNÉ

Outiller les acteurs du numérique avec du matériel informatique reconditionné.



LABORATOIRE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Penser ensemble le numérique

Lexique

A-B-C-D-E

Abandonniste

Personne qui renonce à faire quelque chose parce qu'il faut utiliser Internet.

Acculturation numérique

Adaptation d'un individu ou d'un groupe à la « culture du numérique ». Ce processus passe par trois dimensions complémentaires : l'information des individus sur ce qu'il est possible de faire grâce aux outils numériques ; la formation à l'utilisation de ces outils ; la sensibilisation aux enjeux économiques, professionnels, légaux et socio-politiques du numérique.

Aidant Connect

Aidants Connect permet à des aidant-es professionnel·les habilité·es de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.

Aidants Numérique

Personne intervenant aux côtés d'une autre personne en difficulté avec le numérique.

ANCT

Agence Nationale à la Cohésion des Territoires.

APTIC

Opérateur de Pass Numérique.

CAF

Caisse d'Allocations Familiales.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale.

CDAS

Centre Départemental d'Action Sociale.

CGET

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, devenu depuis l'ANCT.

Chatbot

Un *chatbot* est un robot logiciel pouvant dialoguer avec un individu ou consommateur.

Civic tech

La technologie civique (de l'anglais : *civic technology*) est l'usage de la technologie (numérique) dans le but de renforcer le fonctionnement démocratique des sociétés. Cela englobe toute technologie permettant d'accroître le pouvoir des citoyens et des citoyennes sur la vie politique, ou de rendre les instances représentatives plus accessibles, efficaces et efficaces. On peut classer les différents projets de la technologie civique en deux grandes catégories : ouverture du gouvernement (ouverture des données et transparence, facilitation du processus de vote, cartographie des données publiques, exploitation et utilisation des données publiques, voire cocréation des lois et décisions gouvernementales) et participation citoyenne (développement de réseaux citoyens, engagement de communautés locales, financement participatif, partage des données citoyennes).

CMS

Centre Médico-Social.

CNIL

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

CNNUM

Le Conseil National du Numérique (CNNUM) est une commission consultative française créée en 2011 par décret du président de la République. Le CNNUM est chargé d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société, de l'économie, des organisations, de l'action publique et des territoires. Il est placé auprès du ministre chargé du Numérique. Ses membres, toutes bénévoles, sont nommé·es par arrêté du ministre chargé du Numérique, pour une durée de deux ans. Ils-elles sont épaulé·es dans leurs missions par un secrétariat général.

Communs

Les communs désignent des formes d'usage et de gestion collective d'une ressource ou d'une chose par une communauté. Cette notion permet

de sortir de l'alternative binaire entre privé et public en s'intéressant davantage à l'égal accès et au régime de partage et de décision plutôt qu'à la propriété. Les domaines dans lesquels les communs peuvent trouver des applications comprennent l'accès aux ressources mais aussi au logement et à la connaissance.

Culture numérique

La culture numérique correspond à la somme des conséquences qu'exerce sur nos sociétés la généralisation des techniques de l'informatique, car derrière « le numérique » il y a l'informatique, mais surtout la culture qu'il faut se forger et dont il faut s'équiper pour pouvoir habiter le monde à l'époque du numérique. La culture numérique, chez le sociologue Dominique Cardon, identifie et circonscrit un certain savoir, voire l'assortiment des notions et des compétences pratiques que nous nous devons de maîtriser pour être à la hauteur du défi implicite posé par ce tournant historique que nous sommes en train de vivre."

Dématérialisation

Remplacement dans une entreprise ou une organisation de ses supports matériels d'information, de travail et de gestion administrative (souvent en papier ou en présentiel) par des fichiers informatiques et des ordinateurs.

Digital Labor

Le *Digital Labor* est une activité cognitive des utilisateurs et utilisatrices de plateformes numériques qui permet la collecte de données. C'est une nouvelle forme de travail qui s'incarne dans ce qu'on appelle « l'économie collaborative ». Dans ce système, c'est le consommateur et la consommatrice qui travaillent en fournissant des données, on parle alors de « consom-acteur ». Autrement dit, chaque action effectuée sur Internet produit de la valeur.

Digital literacy

Traduction anglaise de « Littératie numérique » – voir entrée « Littératie numérique ».

Digital natives

Traduction anglaise de « natif·ves du numérique », personne ayant grandi dans un environnement numérique. Né·e entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, le/la digital native grandit pendant l'explosion du web documentaire (web 1) et de l'avènement du web social (web 2.0). Il/elle est imprégné·e de la culture du numérique : internet, web, ordinateurs, réseaux sociaux, jeux vidéo, nouvelles technologies.

Donnée ouverte

Donnée numérique dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers (données des horaires des passages de bus, données statistiques publiques, etc.). Elle peut être d'origine publique ou privée, produite notamment par une collectivité, un service public ou une entreprise. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthode et une licence ouverte garantissant son libre accès et sa réutilisation par toutes et tous, sans restriction technique, juridique ou financière. L'ouverture des données (open data) est à la fois un mouvement, une philosophie d'accès à l'information et une pratique de publication de données librement accessibles et exploitables. Elle s'inscrit dans une tendance qui considère l'information publique comme un bien commun dont la diffusion est d'intérêt public et général.

ECM

Espace Culture Multimédia.

EFS

Espace France Services.

E-inclusion

Traduction anglaise d'« inclusion numérique » – voir entrée « inclusion numérique ».

E-Learning

Le *e-learning* est l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une part l'accès à des ressources et à des services, d'autre part les échanges et la collaboration à distance.

Encapacitation

L'encapacitation (*empowerment* en anglais) ou capacitation désigne la capacité qu'ont les gens de gagner du pouvoir d'agir sur leur vie. C'est une notion complexe, qui comporte de nombreuses dimensions : le pouvoir d'agir passe tant par la

capacité à participer à la vie sociale et politique, que par le fait de saisir des opportunités pour se former, augmenter son pouvoir d'achat, s'insérer professionnellement etc. Capital social, économique et culturel, estime de soi, participation politique, accès à l'information, éducation/apprentissages, sont autant d'indicateurs qui renseignent sur le pouvoir d'agir des individus.

EPCI

Établissement Public de Coopération Intercommunale.

EPN

Espace Public Numérique.

ERP

Établissement Recevant du Public.

Exclusion Numérique

L'exclusion numérique concerne les inégalités dans l'usage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) comme les téléphones portables, l'ordinateur ou le réseau Internet.

F-G-H-I-J-K-L

FabLab

Laboratoire de fabrication (contraction de l'anglais *fabrication laboratory*), lieu ouvert au public où est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

France Services

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen·ne quel que soit l'endroit où il·elle vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli·e dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Il s'agit d'un nouveau label remplaçant le précédent intitulé « Maison de Services Aux Publics » (MSAP).

France Connect

FranceConnect est un dispositif qui permet aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant (impots.gouv.fr, ameli.fr, Identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, msa.fr et Alicem).

Fracture numérique (*digital divide* en anglais)

Disparité d'accès aux technologies informatiques. Notion calquée sur celle de « fracture sociale », forgée par le philosophe Marcel Gauchet et utilisée par Jacques Chirac dans les années 1990-2000. La fracture numérique propose une forme de déterminisme technique et une vision binaire (dedans/dehors) de l'accès aux technologies informatiques qui distingue mal les niveaux d'inégalité vis-à-vis des nouvelles technologies et de leurs usages.

GAFAM

Acronyme des géants du Web – Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft – qui sont les cinq grandes firmes américaines (fondées entre le dernier quart du XXe siècle et le début du XXIe siècle) qui dominent le marché du numérique. L'équivalent chinois des GAFAM est les BATX – Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi.

GEEK

Fan d'informatique, toujours à l'affût des nouveautés et des améliorations à apporter aux technologies numériques.

Hackathon

Un hackathon, marathon de programmation ou programmathon, est un événement durant lequel des groupes de développeuses et développeurs volontaires se réunissent pendant une période de temps donnée afin de travailler sur des projets de programmation informatique de manière collaborative. C'est un processus créatif aux objectifs larges et variés souvent axés sur la proposition de solutions informatiques innovantes, l'amélioration de logiciels existants ou la conception de nouvelles applications dans le domaine des technologies numériques.

Hubs numérique inclusif

En 2019, afin d'accélérer la consolidation de l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire et mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'inclusion numérique, la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et le Programme Société Numérique se sont associés pour faire émerger une dizaine de hubs territoriaux pour un numérique inclusif. Ces hubs ont vocation à incarner des têtes de réseaux des acteurs de la médiation numérique. Ils fournissent un appui et des outils destinés à renforcer les actions d'inclusion et de médiation numériques.

Hyperliens

On associe souvent le numérique à l'innovation technologique et aux start-ups des grandes villes. Pourtant, ailleurs en France, le numérique est aussi synonyme de lien social, de mise en commun et d'inclusion. La web-série Hyperliens (mini-documentaires vidéos disponibles sur YouTube) proposée par le Programme Société Numérique permet de découvrir des projets et des initiatives portés par des acteurs locaux. La saison 1 a été tournée et diffusée en 2019 et la saison 2 sera dévoilée lors de NEC 2020.

Illectronisme

Contraction d'«illettrisme électronique», pour désigner la difficulté à maîtriser les outils technologiques, leurs usages et notamment celui de la navigation sur Internet.

Inclusion numérique

L'inclusion numérique, ou e-inclusion, est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et internet, et à lui transmettre les compétences numériques qui lui permettront de faire de ces outils un levier de son insertion sociale et économique.

Innovation sociale

L'innovation sociale se distingue de l'innovation technologique, économique, culturelle par le fait de placer au centre de ses préoccupations l'individu, ses besoins et ses aspirations et de s'appuyer sur la croissance et le partage. Elle englobe toutes les transformations observables dans les manières de vivre, d'habiter, de travailler et d'appartenir à différentes communautés de valeur. Elle concerne aussi les changements organisationnels dans les relations entre les politiques publiques et les citoyennes et citoyens et engendre des coopérations renouvelées en incluant et en mettant en lien les parties prenantes dans le processus de changement sociétal.

Intelligence Artificielle (acronyme IA ou AI en anglais)

Ensemble des théories et des techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence. Elle correspond donc à un ensemble de concepts et de technologies plus qu'à une discipline autonome constituée.

Littératie numérique

Aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité

en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités.

Livre blanc

Un Livre blanc permet d'une part de poser un état des lieux clair et exhaustif des actions et forces vives d'une thématique, et d'autre part, de faire naître des propositions d'actions concrètes pour l'avenir. Il vise à favoriser l'émergence de décisions politiques concertées.

M-N-O-P-Q-R-S

Médiation numérique

La médiation numérique consiste à accompagner des publics variés vers l'autonomie, dans les usages quotidiens des technologies, services et médias numériques.

MEDNUM (La)

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif La MedNum est née en 2016 de la volonté des professionnel·les de la médiation numérique et de l'innovation sociale de mutualiser leurs efforts pour faire des technologies numériques un facteur de progrès, d'inclusion et de capacitation pour tou·tes. Cette nouvelle structuration nationale œuvre au déploiement d'une mutualisation de services et du portage de projets communs à l'échelle de tout le territoire. Elle permet de structurer des modèles économiques et des coalitions d'acteurs notamment pour garantir un service de qualité et accessible sur tout le territoire : associations, start-ups, entreprises de l'économie sociale et solidaire, coopératives, l'Etat (via l'Agence du Numérique), collectivités territoriales... La coopérative porte une dynamique d'accompagnement des citoyen·nes grâce à des méthodes et outils renouvelés.

MSAP

Maison de Service Au Public.

MOOC

Acronyme de *Massive Open Online Course* ou Formation en Ligne Ouverte à Tous (FLOT), programme connecté de formation à distance capable d'accueillir un grand nombre de participant·es.

Non-recours aux droits

Selon l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), un organisme public français dont les recherches en sciences humaines sont consacrées à ce sujet : « La question du

non-recours renvoie à toute personne qui ne reçoit pas – quelle qu'en soit la raison – une prestation ou un service auquel elle pourrait prétendre. Son approche s'élargit aujourd'hui à une diversité de domaines d'intervention. Entre non connaissance, non réception, non demande et non proposition, les situations de non-recours interrogent l'effectivité et la pertinence de l'offre publique, et représentent un enjeu fondamental pour son évaluation ».

Open data

Traduction anglaise de « données ouvertes » – voir entrée « données ouvertes ».

Pair-aidance

L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire.

Pass Numérique

Ce dispositif (conçu sur le modèle des titres-restaurant), qui se matérialise par des carnets de plusieurs chèques, donne aux bénéficiaires le droit d'accéder – dans des lieux préalablement qualifiés – à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle par un tiers-payeur. En pratique, les personnes reçoivent un pass numérique auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite s'inscrire à un atelier d'accompagnement au numérique.

PIMMS

Point d'Information Médiation Multi-Services.

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel, ces éléments sur lesquels les entreprises s'appuient pour proposer des services et des produits. Ce texte couvre l'ensemble des résident·es de l'Union européenne.

REX ou RETEX

Retour(s) d'expérience(s) – format d'un événement type assises, colloques, etc.

SDAASP

Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

Smart City

L'expression « ville intelligente », traduction de l'anglais *smart city*, s'emploie pour une ville qui développe les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour « améliorer » la qualité des services urbains ou encore réduire ses coûts. Ce concept émergent désigne un type de développement urbain apte à répondre à l'évolution ou à l'émergence des besoins des institutions, des entreprises, des citoyennes et des citoyens, tant sur le plan économique, social, qu'environnemental. La gestion du trafic ou la limitation de la consommation électrique entrent par exemple dans ce cadre. Ainsi, une ville intelligente devrait être capable de gérer des infrastructures communicantes entre elles, adaptables, durables et plus efficaces, automatisées pour améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes, dans le respect de l'environnement..

SDASP

Schéma départemental d'action sociale et de prévention.

SDTAN

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique

SDUSN

Stratégie Départementale des Usages et Services Numériques.

Solutionnisme technologique

Courant de pensée originaire de la SiliconValley (États-Unis) qui souligne la capacité des nouvelles technologies numériques à résoudre les grands problèmes du monde, comme la maladie, la pollution, la faim ou la criminalité. Il s'agit d'une idéologie portée notamment par les grands groupes internet américains qui façonnent l'univers numérique (GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

T-U-V-W-X-Y-Z

Tâcheronnisation

Terme créé par le sociologue Antonio Casilli qui permet de qualifier le remplacement d'un emploi par découpage en petites tâches rémunérées à l'unité. Ce nouveau type de travail peu qualifié, nommé « travail du clic » ou « micro-travail » concerne tous les secteurs industriels aujourd'hui et semble indissociable du modèle de développement

technologique de l'IA (Intelligence Artificielle). Le fonctionnement de ces technologies dites « apprenantes » et dont ont besoin les plateformes pour marcher, est assuré, pas tant par des informaticiens et informaticiennes surdoués et spécialisés qui réaliseraient des prouesses algorithmiques, que par une foule de personnes sans qualification particulière.

TANI

Territoires d'actions pour un numérique inclusif. Dispositif de l'État « gagnant-gagnant » qui vise à soutenir l'élaboration de stratégies numériques locales par la mobilisation de temps et d'expertise du Programme Société Numérique. Il a pour objectifs de : conseiller et orienter les équipes, les mettre en réseaux avec d'autres territoires pour qu'ils s'inspirent et se nourrissent d'autres acteurs, proposer à l'expérimentation des outils en cours de développement ou d'essaimage et les enrichir grâce à leurs retours d'usages, valoriser et documenter les initiatives pour nourrir les autres territoires.

Tech for good (technologies pour le bien commun)

Mouvement entrepreneurial (parfois associatif et/ou public) qui correspond au fait de mélanger les nouvelles technologies, et notamment les technologies de pointe, avec toute la thématique qui touche au bien commun.

TIC(E)

Acronyme de « Technologies de l'Information et de la Communication (pour l'Enseignement) ».

Tiers-lieu

Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs. Ils peuvent prendre la forme d'espaces de travail partagés (appelés aussi « co-working space »), d'ateliers partagés, de fablab (laboratoire de fabrication) et accueillir des services hybrides tels que des salles de réunions, des jardins partagés, des boutiques partagées, des cafés, des épiceries, des ressourceries, des espaces de médiation culturelle, sociale, etc. La notion de tiers-lieu a été introduite en 1989 par le sociologue américain Ray Oldenburg pour désigner des lieux ne relevant ni du domicile ni du travail (cafés, librairies, bars, foyers ruraux, etc.).

Transition numérique/digitale

Processus d'intégration des technolo-

gies digitales/numériques au sein de nos activités (professionnelles, sociales, économiques, politiques, culturelles, etc.).

Tutoriel vidéo

Séquence vidéo de quelques minutes proposant des conseils pratiques d'usage postés sur les plateformes vidéo de type YouTube ou Facebook vidéo.

UX design

Discipline permettant d'augmenter les performances d'un site web ou d'une application mobile en le rendant parfaitement conforme aux attentes des utilisateur·rices.

Web vs. Internet

Internet est le réseau informatique mondial, c'est l'infrastructure globale, basée sur le protocole IP, et sur laquelle s'appuient de nombreux autres services, dont le web. Le World Wide Web, c'est le système qui nous permet de naviguer de page en page en cliquant sur des liens grâce à un navigateur. Le web n'est qu'un des services accessibles via Internet, et il y en a bien d'autres (e-mails, messagerie instantanée, VoIP, etc.). Internet est le réseau, le web est un service.

Zone blanche

Zone, souvent située en pleine montagne ou à la campagne, dans laquelle aucun opérateur de réseau n'est déployé.

À propos de ce carnet



À l'image des formes et des multiples lignes qui s'entremêlent sur la couverture du document que vous tenez entre vos mains ou que vous lisez sur un écran, la médiation numérique, c'est-à-dire **la « mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages⁶ », est fondamentalement plurielle.**

Récemment, à la faveur d'une crise sanitaire et sociale sans précédent, cette médiation, accompagnée de son inséparable double qu'est l'inclusion numérique, a bénéficié d'un éclairage nouveau à la fois sur ses impacts, mais également sur les archipels d'actrices et d'acteurs qui la composent, sur leurs liens, leurs rôles multiples et leurs impérieuses nécessités. Car acquérir une culture numérique⁷ suffisante pour se mouvoir dans le monde d'aujourd'hui et de demain n'est pas une chose qui va de soi. **L'« illectronisme », cet illettrisme du numérique que nous avons su nommer récemment⁸, ne**

se contente pas d'être un obstacle empêchant la participation à la vie démocratique ou l'accès aux droits sociaux. Aujourd'hui, à l'heure où nos manières de travailler, de nous informer, d'apprendre, de créer, de nous relier, de nous déplacer évoluent sous l'influence du numérique; quand tous les jours surgissent de nouvelles générations d'outils informatiques qui appellent autant d'apprentissages; l'illectronisme est la promesse d'une exclusion pure et simple.

Face à cela, et pour empêcher une extension du domaine de l'exclusion sociale du fait de la transformation numérique de nos territoires et de nos sphères professionnelles et personnelles, de nouvelles alliances émergent depuis une dizaine d'années en France. Ces dernières cherchent à articuler les mondes de l'action (et de l'innovation) sociale de l'éducation populaire, des arts et de la culture, des bibliothèques, des centres (médi) sociaux, des maisons France Services, des associations locales, etc. Elles cherchent à nouer des relations entre les opérateurs de services publics et les univers propres aux ateliers de fabrication numérique (les FabLabs) aux PIMMS, aux tiers-lieux, aux EPN, aux CCAS, etc.

Ces alliances voient également des collectivités territoriales et des services de l'État se lier à des actrices et acteurs de l'insertion professionnelle, des savoirs ouverts et des logiciels libres, à des entreprises (de l'ESS, mais pas seulement) qui ont toutes et tous compris les risques que représentent les déficits de culture numérique et les bénéfices avérés d'une meilleure autonomie numérique⁹.

⁶ Sur ce point, voir notamment la définition plus complète présente ici : mediation-numerique.fr/presentation-mediationnumerique.html.

⁷ Selon Dominique Cardon (Cardon, D. [2019], Culture Numérique, Paris, Presses de SciencesPo), la culture numérique correspond à la somme des conséquences qu'exerce sur nos sociétés la généralisation des techniques de l'informatique, car derrière « le numérique » il y a l'informatique, mais surtout la culture qu'il faut se forger et dont il faut s'équiper pour pouvoir habiter le monde à l'époque du numérique. La culture numérique, chez le sociologue, identifie et circonscrit un certain savoir, voire l'assortiment des notions et des compétences pratiques que nous nous devons de maîtriser pour être à la hauteur du défi implicite posé par ce tournant historique que nous sommes en train de vivre.

⁸ Sur ce point, voir notamment : insee.fr/fr/statistiques/4241397 ainsi que l'édition 2019 du Baromètre du numérique : arcep.fr/cartes-etdonnees/nos-publications-chiffres/numerique/le-barometre-du-numerique.html.

⁹ Sur ce point, voir notamment le rapport de France Stratégie (juillet 2018) « Les bénéfices d'une meilleure autonomie numérique » : strategie.gouv.fr/publications/benefices-dune-meilleure-autonomie-numerique.

Ensemble, ces actrices et acteurs de France métropolitaine et d'outre-mer, engagés dans des dynamiques de solidarité et de communs numériques, témoignent d'un élan nouveau, d'un souffle inédit que cette série de carnets de terrains souhaite explorer et analyser pour comprendre comment et à quelles conditions peut se construire la société numérique durable et inclusive de demain.

Les Carnets NEC[S] 2020 ont donc pour mission de raconter l'ensemble des événements Numérique en Commun[s] labellisés par le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ils cherchent à esquisser « l'autre visage de la France numérique »¹⁰, celle qui s'intéresse moins à l'innovation technologique de rupture qu'au numérique synonyme de lien social, d'intérêt général et d'inclusion.

Au sein de ces carnets (faciles à imprimer et à assembler au format A4), vous trouverez des reportages sur les événements NEC[S], sur les approches, les outils, les territoires et les personnes qui construisent les leviers de l'encapacitation¹¹ au numérique des treize millions de des Françaises et des Français éloignés de ce dernier. Vous y retrouverez également des éclairages sur des concepts abordés lors des NEC[S], des clés pour explorer des pistes soulevées par les personnes qui font que ces événements dédiés au numérique inclusif existent et se développent.

Les rendez-vous NEC[S] sont autant d'occasions de rendre visibles les alliances nouvelles abordées précédemment et qui se nouent, depuis un certain temps désormais, entre des

actrices et des acteurs, des territoires et des dynamiques multiples. Ces relations cherchent à construire un numérique au service de la proximité territoriale et des solidarités locales, capable de créer ce que la philosophe des sciences Donna J. Haraway appelle de « nouvelles parentés, des lignées de connexions inventives ». Avec ces carnets, nous aimerions aussi exprimer le besoin que nous avons aujourd'hui à « penser ensemble et d'une manière nouvelle, par-delà les différences qui relèvent de notre position historique et de nos domaines de savoir et d'expertise ».

Nous vous donnons donc rendez-vous au fil des pages des différents carnets NEC[S] pour vous présenter la diversité des approches en termes d'aménagement numérique des territoires. Nous aurons également le plaisir de vous présenter des événements, des actrices et acteurs et des lieux inspirants, mais nous vous donnons aussi rendez-vous en présentiel sur tous les événements labellisés NEC[S] où nous exposerons notre démarche, les carnets passés et ceux à venir.

À chaque fois, nous chercherons à témoigner de l'incroyable vitalité du numérique inclusif, éthique et ouvert en rendant hommage à celles et ceux qui le font vivre et le défendent depuis de nombreuses années.

François Huguet, coordinateur des carnets NEC[S].

¹⁰ Sur ce point, retrouvez la web-série « Hyperliens » produite par le Programme Société Numérique (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) qui permet de découvrir des projets et des initiatives inspirantes autour de l'inclusion numérique et des tiers-lieux portés par des acteurs locaux en France métropolitaine : hyperliens.societenumérique.gouv.fr.

¹¹ L'encapacitation (*empowerment* en anglais) désigne le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, lui permettant d'accéder au pouvoir individuel et collectif. Cette notion articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Sur ce point néanmoins, remarquons qu'il est peut-être nécessaire aujourd'hui de traduire l'« empowerment » par « habilitation » comme le propose la philosophe Isabelle Stengers afin de souligner qu'il n'est pas question d'une simple « acquisition » mais plutôt d'une métamorphose que la chercheuse Donna Haraway appelle de son côté « respons(h)abilité ».



Le mot du Programme Société Numérique de l'ANCT



Depuis cinq ans, **Numérique en Commun[s]** rassemble celles et ceux qui œuvrent à inventer une société numérique plus ouverte, réflexive et inclusive. Au-delà des éditions nationales à Nantes, Marseille et Lyon (à distance), NEC[S] ce sont aussi **des dizaines d'événements locaux, organisés tout au long de l'année** par les acteurs de terrain et les collectivités territoriales.

Au gré de ces nombreux jalons s'est constituée une véritable communauté. Celle-ci rassemble une grande diversité de profils agents publics, médiateurs numériques, développeurs, élus, chercheurs, entrepreneurs, travailleurs sociaux, designers...

Des professionnels issus de territoires de plus en plus divers également, de la commune rurale de montagne à la direction innovation d'une région ; avec une longue histoire de politiques publiques numériques ou cherchant de l'inspiration pour en écrire une...

Ces nouvelles coalitions sont essentielles pour penser l'action publique de demain. Les administrations publiques doivent s'ouvrir, croiser leurs pratiques avec d'autres mondes professionnels et comprendre les contraintes de leurs partenaires et usagers.

Cette diversité est une richesse qui nous permet d'aborder un spectre de problématiques de plus en plus large, mais qui n'auront de résolutions qu'articulées : inclusion numérique, développement des Tiers-Lieux, nouvelles formes de travail, sobriété numérique, transparence et participation citoyenne, commons numériques...

NEC[S] a ainsi pour ambition d'être bien plus que des événements. C'est un outil de travail et de mobilisation pour chacun·e d'entre vous : sensibiliser aux enjeux d'un numérique d'intérêt général, rassembler les acteurs concernés, créer une communauté de pratiques, mobiliser durablement des partenaires locaux, contribuer à l'outillage concret des acteurs, prendre date et, sans oublier, faire commun et partager à l'échelle nationale.

NEC[S] c'est comme son nom l'indique « faire ensemble, en commun », avec une exigence de mutualiser ce qui est fait dans chaque territoire. C'est pourquoi nous avons fait le choix de cette approche « recherche-action » pragmatique avec le concours de l'équipe aux manettes de ces carnets : donner à voir, inviter à comprendre, donner envie de répliquer.

En bref : partagez, copiez, *forkez* ces carnets !

Pierre-Louis Rolle, directeur stratégie et innovation, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.



Crédits

Clément Mabi, maître de conférences à l'Université de Technologie de Compiègne, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication. Spécialiste des questions de démocratie participative et de civic tech.

costech.utc.fr/Mabi-Clement

Claire Richard, journaliste, autrice et traductrice indépendante, spécialisée sur les questions numérique et société. Elle a notamment dirigé la rubrique "culture numérique" du site Rue89 de 2014 à 2017 et été rédactrice en chef du site Digital Society Forum de 2018 à 2020. Elle est aussi autrice de deux ouvrages sur les enjeux politiques des nouvelles technologies : Petit ouvrage d'autonomie technologique (2018) et Technopolice : défaire le rêve sécuritaire de la safe city (aux éditions 369).

twitter.com/klerichar

Les autres membres de l'équipage Carnets NEC[s] : **françois huguet, Yaël Benayoun, Sébastien Magro, Zoé Aegerter, emmanuel vergès, Léa Amable.**

Carnet rédigé avec la bienveillance des organisatrices et organisateurs du NEC Seine-Seint-Denis : **Marine Phinoson-Vroust** et **Khalil Jouini** du hub territorial pour un numérique inclusif d'Île-de-France Francil'IN. Nous remercions également , **Idriss Niang, Hermione Le Moigne, Arnaud Malher, Daniel Bessière** et **Julien Talpin** d'avoir accepté nos invitations à venir témoigner au sein de ce quatorzième carnet NEC[S].

Supervision de ce carnet : **Amélie Naquet**, chargée de mission (Programme Société Numérique) et **Pierre-Louis Rolle**, directeur stratégie et innovation à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

CRÉATION GRAPHIQUE

Coordination générale :
françois huguet

Conception graphique :
Léa Amable
(Atem – Graphisme & Designs)

Identité visuelle NEC :
Margot Sarret (Fréquence Écoles)

Crédits photographiques :
Sylvain Paley (La Société Nouvelle), Pierre-Louis Rolle, françois huguet, Programme Société Numérique (ANCT), Fréquence Écoles, Marion Bornaz, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Claire Richard, Julien Talpin, Hub Francil'In, Arnaud Malher, association TRACES, programme E'FABRIK', club de Rugby Olympique de Pantin, Grand Paris Grand Est, Idriss Niang, association Agir Ensemble.

#14 LES CARNETS NEC[S] LOCAUX

L'inclusion n'est pas une réponse au surnombre de retardataires, c'est une exigence adressée au numérique de demain. Ce n'est pas la voiture-balai du numérique : c'est une locomotive pour ses développements futurs, pour que le numérique soit pensé comme quelque chose qui s'adresse à toutes et à tous !



#14 LES CARNETS
NEC[S] LOCAUX

NEC

Seine-Saint-Denis

Numérique En Commun[s] Seine-Saint-Denis : vers un numérique inclusif, attractif et vertueux.

Le Hub territorial pour un numérique inclusif Francil'IN a organisé les 6, 7 et 8 décembre 2021, en Seine-Saint-Denis, un événement NEC autour des enjeux de l'inclusion numérique, avec le soutien de ses partenaires et de ses membres fondateurs. Cet événement s'adressait aux parties prenantes locales de l'action sociale et de la médiation numérique et, plus largement, de l'Île-de-France.

À l'image de l'ensemble des événements Numérique En Commun[s] locaux, l'objectif de ce NEC était de penser et de construire des moyens pour réduire les inégalités d'accès et d'usages au numérique pour les 1,6 millions de séquanodionysiens, et de promouvoir un numérique répondant aux enjeux territoriaux de la Seine-Saint-Denis.

Bonne lecture !

 @NumeriqueEnCommuns

 @NumEnCommuns



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

